

DIETWILLER

Bulletin annuel 2020 - Janvier 2021

20

21

Tous
nos Vœux
de Santé...



...et
de Sérénité
retrouvée !

Bonne
Année

LE MOT DES ÉLUS

Le mot du Maire	p. 3
Le mot du Député	p. 4
Le mot du Président de M2A	p. 5

MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION ET VOUS ! p. 6

BUDGET 2020 p. 7

A LA MAIRIE p. 8 - 9

ENFANCE

A l'école maternelle	p. 10
A l'école élémentaire	p. 11
Périscolaire	p. 12

L'ÉTAT-CIVIL

Naissances, mariages, décès	p. 13
Grands anniversaires	p. 13
Noces de diamant	p. 13
Noces d'or	p. 13

FÊTES ET VOEUX p. 14

SPECTACLES p. 15

TRAVAUX p. 16 - 17

ENVIRONNEMENT

Le cours d'eau du Mühlbach, propriété et entretien	p. 18
Les corridors écologiques	p. 19

COVID - 19 p. 20 - 21

AUX ARBRES CITOYENS p. 22

ENVIRONNEMENT

Pourquoi la nuit sans lumière ?	p. 23
---------------------------------	-------

URBANISME p. 24 - 25

LE CITY ET L'AIRE DE JEUX p. 26

RENCONTRE

Jérôme, notre facteur	p. 27
-----------------------	-------

LES SAPEURS POMPIERS p. 28

PATRIMOINE p. 29

LE PETIT ATELIER p. 30

RENCONTRE

Antoine BARINA, céramiste, collectionneur et galeriste passionné	p. 31
---	-------

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS (ASL) p. 32

ENSEMBLE VOCAL LA BARCAROLLE p. 33

ASSOCIATION DE JUMELAGE p. 34

LES ARBORICULTEURS p. 35

AMICALE DES DONNEURS DE SANG p. 36

LISTE DES ASSOCIATIONS p. 37

TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION p. 38

RENSEIGNEMENTS UTILES

Formalité	p. 38 - 39
Carte d'identité, Passeport	p. 40 - 41
A votre service !	p. 42
Adresses utiles	p. 43

Directeur de la publication :
Christian FRANTZ, Maire

Tirage :
725 exemplaires
Diffusé gratuitement

Dépôt légal :
Janvier 2021

Photos :
Commune de Dietwiller

Conception et impression :
Im'serson, Wittenheim



Chères Dietwilleroises, chers Dietwillerois,

La COVID-19 aura marqué l'année 2020 : au-delà des innombrables situations douloureuses et dramatiques causées par la pandémie, elle a été une chape de plomb sur le cours de nos vies. Cette situation était inimaginable « avant ». Les économies se retrouvent bouleversées et évolueront différemment « après ».

Suite aux élections municipales du printemps dernier, la nouvelle équipe se joint à moi pour vous remercier de la confiance que vous nous accordez. Je m'adresse aussi aux électeurs de l'autre liste pour les inviter à nous rejoindre. Nous serons plus forts face à la pandémie et aux autres maladies, en approfondissant les principes de vie initiés dans notre commune depuis quelques années. « Manger sain, bouger, tisser des liens sociaux », tout en nous protégeant par les gestes barrières, est plus que jamais notre devise. La municipalité poursuivra sa politique de plantation d'arbres fruitiers et d'autres végétaux pour que vous puissiez vous servir. Elle continuera à encourager la marche et l'exercice physique. Elle développera davantage les événements culturels dans la commune. Tout ceci pour adopter une hygiène de vie saine et créer du lien entre nous tous. Nous espérons que nos associations pourront à nouveau nous faire bénéficier de leurs activités. Elles participent pleinement à ces objectifs, et nous les en remercions du fond du coeur.

Lors du premier confinement, nous avons assisté à un élan de solidarité sans précédent. Merci aux habitants qui ont organisé ou participé à la production de masques pour tous. Merci à tous ceux qui ont aidé leurs voisins ou qui ont tout simplement pris de leurs nouvelles. Tous ces gestes vous honorent par ce bel élan d'humanité.

Dans nos écoles, les cours ont été dispensés en présentiel et en même temps par internet, ce qui représente une lourde charge de travail pour les enseignants. Merci à eux. Les parents et les enfants ont pu, une fois de plus, compter sur eux.

Les membres du personnel de la commune ont également été attentifs et appliqués dans des travaux éprouvants d'organisation, de nettoyage et de désinfection, pour permettre la réouverture de nos salles de classe. Je les en remercie du fond du coeur.

Merci à mes collègues conseillers municipaux et aux adjoints pour leur travail, leur présence et leur soutien.

Bienvenue aux nouveaux Dietwillerois ! N'hésitez pas à prendre contact avec vos voisins, les autres habitants et à participer à la vie associative de notre belle commune.

Ce bulletin nous donne l'occasion de revenir sur les faits marquants de l'année passée et je vous en souhaite bonne lecture.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, une année 2021 prospère, d'amour, de bonne santé et auréolée de beaux projets.

Votre Maire
Christian Frantz



Mesdames, Messieurs, chers habitants de Dietwiller,

S'il y a une année que nous souhaitons toutes et tous oublier, c'est l'année qui s'achève. Rien ne laissait présager ce que nous venons collectivement et individuellement de vivre : une pandémie mondiale, des familles qui ont perdu un proche, des entrepreneurs leur outil de travail, des drames écologiques, des actes terroristes d'une rare cruauté...

Nous avons toutes et tous été mis à rude épreuve. Mulhouse et le Haut-Rhin ont payé un lourd tribut dans la crise de la COVID-19. Je pense avec une grande émotion aux familles touchées par ce fléau.

De ces drames je voudrais retenir et partager avec vous ce qui peut entretenir un espoir pour l'avenir. En premier lieu, l'immense élan de solidarité, qui s'est manifesté, représente un capital confiance qui nous permettra de nous projeter dans le monde de demain et d'imaginer les transformations qu'il suppose.

Nous avons aussi tiré des enseignements utiles de cette crise : retrouver la voie de l'industrialisation, une plus grande indépendance dans des domaines stratégiques, ou encore accélérer la transition écologique et digitale.

Nous partageons tous une conviction, c'est d'agir pour l'avenir de notre République, pour nous bien sûr, mais surtout pour les générations à venir.

C'est pour cette raison et pour nous permettre de rebondir tous ensemble, que j'ai décidé de lancer dans le Haut-Rhin un large mouvement de citoyens que nous avons appelé « Réinventons Local ». Il s'agit d'identifier des projets d'intérêt général et d'accompagner les citoyens dans leurs réalisations. Si vous aussi vous souhaitez vous engager, si vous avez des projets, n'hésitez pas à nous rejoindre.

J'ai vu naître beaucoup d'initiatives citoyennes pendant la crise. Eh bien, ne nous arrêtons pas, continuons à le faire ensemble après la crise.

Enfin, je voudrais partager avec vous mon espoir pour l'Alsace. Avec la Communauté Européenne d'Alsace, l'Alsace est de retour. Avec la CEA nous retrouvons une entité politique, une meilleure reconnaissance de notre identité, une plus grande autonomie dans l'action de proximité. Sachez que j'ai été particulièrement actif pour aboutir à cette création malgré de nombreux freins. Alors bien sûr, nous aurions pu obtenir davantage de compétences, encore plus d'Alsace. Je crois que nous avons eu raison d'accepter cela plutôt que de n'avoir rien du tout.

Une nouvelle phase de notre histoire commune s'ouvre. Soyons-en fiers, prenons notre destin en main et engageons-nous pour en faire une vraie réussite.

Je remercie chaleureusement M. le Maire d'avoir bien voulu me donner la parole et je vous souhaite une très belle année 2021 ; une année de santé, de solidarité et de prospérité.

Que l'on retrouve la joie de vivre.

Votre Député
Bruno FUCHS



Mesdames et Messieurs, chers habitants de Dietwiller,

Disposer d'un espace d'expression directement adressé aux habitants des communes de notre belle agglomération est une chance, et je remercie sincèrement votre Maire, Christian Frantz, de me donner l'opportunité de m'exprimer dans votre bulletin communal.

L'année qui s'achève a été marquée par une crise sanitaire inédite qui nous a tous marqués à des degrés divers. Je profite de ces quelques lignes pour vous adresser mes pensées sincères de soutien et de compassion si vous ou vos proches avez été personnellement touchés.

2020 aura donc été une année difficile, mais elle nous a également permis de nous mobiliser collectivement, de renforcer les élans de solidarité qui nous animent, de développer davantage de coopération et d'agilité. A l'échelle de l'agglomération, j'ai souhaité que nos actions pendant la crise soient en accord avec ces valeurs importantes à mes yeux, pour que tous les habitants de l'agglomération puissent passer le cap dans les meilleures conditions.

Ainsi, une des premières actions que nous avons menées avec les élus du territoire, a été de commander et de distribuer 560 000 masques (deux masques réutilisables pour chaque habitant) en nous associant au programme « Un masque pour tous les Haut-Rhinois » initié par le Conseil Départemental et l'Association des Maires du Haut-Rhin ; et en mettant en place 14 ateliers de couture qui auront réuni pas moins de 600 couturière(s) bénévoles. Je tenais à les remercier chaleureusement.

Nous avons très vite pris des mesures exceptionnelles pour accompagner les personnels soignants et les forces de l'ordre en mettant en place un dispositif d'accueil des enfants de parents prioritaires. Nous l'avons étendu, dans un second temps, aux parents contraints de retourner travailler en présentiel afin de permettre la reprise économique.

Notre réseau de transport en commun, Soléa, a été aménagé et la validité des abonnements mensuels sur les mois d'avril et de mai a été étendue. Mais nous avons surtout rendu gratuit l'accès au réseau de transport pour le personnel des établissements de santé qui a fait preuve d'un engagement admirable pour la santé de tous les habitants.

Afin que l'économie, moteur de développement de notre territoire et source d'emplois pour les habitants, puisse redémarrer au plus vite et dans les meilleures conditions, nous avons mis en place un important dispositif de soutien. Entre autres mesures, nous avons commandé 80 000 masques distribués par les communes pour les plus petites entreprises, les commerces et les artisans, mis en place un guichet unique m2A afin de répondre aux demandes des entreprises, soutenu les marchés publics pour que les artisans et entreprises (du bâtiment en particulier) gardent de l'activité. Nous avons également exonéré de loyers des établissements locataires de m2A et participé au fonds de soutien régional « Résistance » à hauteur de 600 000 euros.

Toutes ces actions ont été menées en plus de celles, habituellement portées par l'agglomération, dans l'objectif de permettre le développement économique, solidaire et durable de notre territoire au profit des entreprises et des habitants.

Pour finir, je veux vous réaffirmer mon engagement à fédérer les énergies positives de notre territoire. Plus que jamais, nous en avons besoin. Nous devons garder espoir et continuer d'avancer ensemble, pour être plus forts ensemble, comme j'aime à le dire.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année. Puissent-elles être une source de repos, de bonheur pour vous en cette période si particulière mais que nous surmonterons collectivement.

Avec tous mes vœux de santé, de sérénité et de réussite,
Bien sincèrement,

Fabian Jordan
Président de Mulhouse Alsace Agglomération

L'année 2020 en 5 actions phares

#1 - ADN Business, la feuille de route pour un développement économique durable du territoire.

Totalement inédit sur le plan national, ADN Business est un travail exemplaire de coopération et de confiance entre les acteurs institutionnels et économiques, mené par m2A au cœur de la crise sans précédent qui touche notre pays depuis le début d'année 2020. La démarche porte des ambitions de co-construction et de création de valeur ajoutée au bénéfice du territoire et du renforcement de son attractivité en réaffirmant l'ADN résolument scientifique, industriel, entrepreneurial, innovant et pionnier du Sud Alsace économique.

Concrètement, ADN Business est un programme d'actions qui vise à relancer l'activité économique en sortie de crise, massifier les investissements structurants pour le territoire, définir un nouveau modèle économique qui réponde aux enjeux de relocalisation des activités de production et sous-traitances industrielles, soutenir et développer les filières courtes d'innovation, tendre vers une économie plus sociale et solidaire mais aussi circulaire et investir dans les secteurs d'avenir. Ces derniers sont au nombre de six : Numérique, Santé/Pharma, Energies, Agroalimentaire, Chimie/Matériaux et Logistique.

#2 - Fabrication et distribution de masques, l'initiative solidaire pour accompagner et protéger les habitants.



Au cœur de la crise, m2A a commandé et distribué 560 000 masques (2 masques réutilisables pour chaque habitant) en s'associant notamment au programme « Un masque pour tous les Haut-Rhinois » initié par le Conseil Départemental et l'Association des Maires du Haut-Rhin. A travers cette initiative, m2A a également contribué à l'action solidaire de 600 couturière(s) bénévoles du territoire qui ont participé à la confection de 160 000 masques grâce à la mobilisation de 14 communes du territoire.

#3 - Destination Automobile, le grand événement de territoire qui a mis en avant l'excellence automobile d'hier et aujourd'hui.



Dans une logique de relance après la première vague, m2A a souhaité une rentrée empreinte d'ondes positives autour d'un grand moment festif : « Destination Automobile ». Avec pour fil conducteur l'excellence automobile d'hier et d'aujourd'hui, cet événement a été organisé et soutenu par le Parc Expo de Mulhouse, la Cité de l'Automobile - Collection Schlumpf, le journal L'Alsace et m2A.

Organisé les 12 et 13 septembre, l'évènement a réuni près de 16700 visiteurs qui ont pu profiter d'animations telles que la grande parade qui a traversé les 39 communes de l'agglomération, des expositions de véhicules anciens, mais aussi le fantastique show de Franky Zapata, l'homme volant.

#4 - Sentiers biodiversité, pour les amoureux de nature et de randonnées pédestres.

Après Bollwiller et Rixheim, c'est à Brunstatt-Didenheim, à l'entrée du bois des philosophes, que m2A et son partenaire, le Club Vosgien, ont mis en œuvre l'installation d'un nouveau panneau d'information sur les itinéraires de randonnée et de biodiversité. L'objectif est de permettre aux promeneurs de s'orienter et de faire des choix de promenades tout en découvrant la richesse de la biodiversité de notre beau territoire. 4 autres panneaux vont être progressivement déployés en 2021 à Heimsbrunn, Flaxlanden, au Parc Zoologique et Botanique de Mulhouse et à la Gare de Mulhouse.

#5 - Carte Pass'Temps, le bon plan « sorties » pour seniors

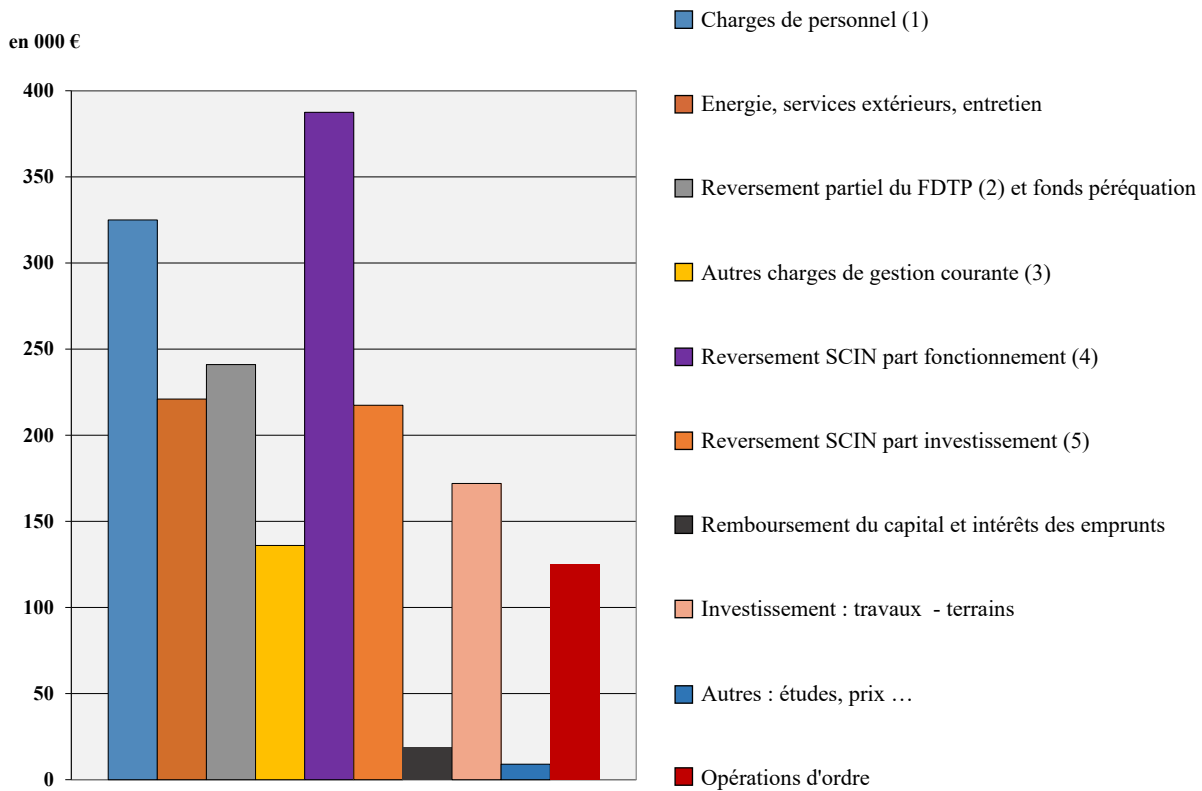
m2A a travaillé activement à la réédition de la carte « Pass'temps Senior », service annuel et gratuit qui facilite l'accès aux activités culturelles et de loisirs des « 65 ans et plus » dans les 39 communes de l'agglomération. Délivrée dans votre mairie début 2021, elle offre de nombreux avantages, tout au long de l'année dans près de 30 lieux ou structures. Elle permet des entrées gratuites dans les piscines de l'agglomération, dans certains musées, au Parc zoologique et botanique. Elle offre des réductions avantageuses pour assister à des concerts, à de nombreux spectacles de théâtre ainsi qu'à des séances de cinéma. Plein d'autres activités sont proposées, sportives, de formation...

Dépenses : 1 852 000 €

Recettes : 2 325 000 € (dont 400 000 € d'autofinancement)

Ces estimations seront à valider lors du vote du Compte Administratif par le Conseil Municipal début 2021.

Dépenses de fonctionnement et d'investissement



(1) **Charges de personnel** : administration, service technique et nettoyage, ATSEM école maternelle (environ 10 équivalents temps plein)

(2) **Reversement** du Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle et Fonds de Péréquation

(3) **Indemnités** des élus, subventions, participations aux organismes de regroupement

(4) et (5) Reversements au **Syndicat des Communes de l'Île Napoléon** :

- **Travaux de voirie** : remboursement d'un emprunt sur 15 ans pour la rénovation de la Valbonne - 2012 ; rue des Coteaux – 2013 ; éclairage allée de la Harth, voirie rue de Landser et rue des Paysans - 2017/2018 ; plateau sportif et aire de jeux - 2019 ; stationnement rue du Général de Gaulle - 2020 ;

- **Bâtiments** : Construction de l'École maternelle et Rénovation thermique et mise en accessibilité de l'École Élémentaire - 2014/2016 ; cuisine de la salle des fêtes - 2020 ;

(6) Des **opérations d'ordre**, sans incidence sur la trésorerie ont été inscrites en dépenses et en recettes

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX EN 2020 (Chiffres arrondis – montants TTC)

Réalisés par la commune	
Presbytère : toiture + plomberie / chauffage	67 000 €
Eglise : renforcement de la charpente du plafond de la nef	60 000 €
Mobilier informatique, estrade à l'école maternelle, ordinateur, vidéo projecteur, mobilier pour une classe de l'école, coques pour les chaises de la salle des fêtes, photocopieur de la mairie	21 000 €
Remboursement annuel du capital des emprunts	18 000 €
Achat terrain - voirie	3 000 €



Pierrette KEMPF, 67 ans, 1 enfant, retraitée

Depuis quand êtes-vous au conseil municipal ?

Je suis entrée au conseil municipal en tant que conseillère en 2001, au cours du mandat de M. Probst. En 2003, M. Riss a été élu. C'est à ce moment-là que je suis devenue la première femme adjointe au maire de Dietwiller.

Quelle a été votre motivation ?

Suite à une maladie, j'ai été obligée de mettre un terme à mon activité professionnelle. J'ai alors décidé de consacrer une partie de mon temps au bénévolat et à partir de 1998, j'ai fait partie des bénévoles du Pfarrhüs à Kembs. Il s'agit d'un centre de jour pour personnes âgées.

En 2001, j'ai contacté M. Probst pour faire partie de l'équipe municipale. J'avais envie de faire quelque chose pour les aînés et pour les jeunes.

Nous avons décidé de créer le club des aînés qui se réunit toujours le jeudi après-midi et nous avons mis en place un service gratuit de taxis le mardi matin, permettant aux personnes âgées de faire leurs courses.

Nous avons également organisé des réunions avec les collégiens puis les lycéens pour connaître leurs besoins. Ceci a abouti à la mise en place d'un cinéclub et de cours de danse.

Qu'est-ce qui vous plaît dans cette mission ?

Ce qui me plaît, c'est de rendre service aux gens. Je suis heureuse de pouvoir mettre une partie de mon temps à disposition des citoyens du village.

En dehors de cette mission, quels sont vos loisirs ?

J'aime beaucoup la marche à pied et la lecture. Lorsque j'en ai le temps, je tricote, notamment pour l'association « les prématurés de France ». Enfin, j'ai toujours une activité associative. Je suis animatrice de l'association du club des aînés. Je fais également partie de l'association du jumelage Dietwiller-Allemans du Dropt et je suis trésorière de l'amicale des associations.



Elodie GERUM, 28 ans, agricultrice

Depuis quand êtes-vous au conseil municipal ?

Je suis au conseil municipal depuis l'élection du 15 mars dernier. A cause de la situation sanitaire, l'ancien conseil a assuré une permanence jusqu'à l'élection du maire qui s'est déroulée le 28 mai. C'est à ce moment-là que j'ai pris mes fonctions de conseillère municipale.

Quelle a été votre motivation ?

J'aime être informée de ce qui se passe dans la commune. J'ai également envie de partager mes idées et mes convictions.

Qu'est-ce qui vous plaît dans cette mission ?

Le poste de conseillère municipale me permet de découvrir le fonctionnement d'une commune. J'ai également souhaité m'investir dans des commissions et des délégations qui me tiennent à cœur. C'est ainsi que je fais partie de différentes commissions : la sécurité routière, la chasse, l'environnement. Je suis également déléguée au syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux du Haut-Rhin, ainsi qu'au syndicat des eaux. Tous ces sujets m'ont toujours intéressée.

En dehors de cette mission, quels sont vos loisirs ?

Je fais de l'équitation dès que j'en ai l'occasion. C'est un sport que je pratique depuis toute petite.

Propos recueillis par Elodie DEMARE



Claude SCHULLER, 68 ans, 1 enfant, administrateur de société

Depuis quand êtes-vous au conseil municipal ?

C'est mon premier mandat.

Quelle a été votre motivation ?

Je connais le maire Christian Frantz depuis quelques temps, il m'a parlé de cette mission. Je l'ai acceptée avec plaisir.

Œuvrer pour le bien collectif, c'est finalement rester dans la continuité de mon rôle de chef d'entreprise. Le principe de fonctionnement d'un conseil municipal est similaire à celui d'une entreprise : c'est l'intelligence collective qui est à la manœuvre.

Qu'est-ce qui vous plaît dans cette mission ?

Apporter mon expérience, mon savoir sur certains sujets. Apprendre aussi des autres.

Le travail d'équipe me plaît, il s'agit de convaincre, de se laisser convaincre ou d'adhérer à la majorité.

En dehors de cette mission, quels sont vos loisirs ?

Une de mes grandes passions, reste mon travail et mon entreprise. J'aime aussi passer du temps avec ma famille. Je consacre beaucoup de temps à ma petite fille de 8 ans que je garde régulièrement et avec laquelle je partage de beaux moments de complicité. J'aime le sport, le ski alpin, le VTTAE*, les belles voitures et surtout la nature.

*VTTAE : VTT à assistance électrique

**Éléonore JEANDITPANNEL
41 ans, 2 enfants, animatrice
Environnement à la ville de Mulhouse**

Depuis quand êtes-vous au conseil municipal ?

C'est mon premier mandat.

Quelle a été votre motivation ?

J'avais envie de m'investir dans le village, savoir ce qui s'y passe, me lancer dans des projets pour le bien commun. Mes enfants sont grands, j'ai plus de temps à consacrer à la commune.

Qu'est-ce qui vous plaît dans cette mission ?

C'est de rencontrer les gens, avoir des échanges avec les habitants de la commune et les personnes du conseil municipal. C'est aussi de partager nos compétences, avoir un rôle actif dans la vie de Dietwiller et mettre en place des projets.

En dehors de cette mission, quels sont vos loisirs ?

J'aime la nature, les balades à pied et à vélo. J'aime faire des sorties avec ma famille en plein air et aller à des expositions. J'ai aussi une vraie passion pour les animaux, j'ai une petite ménagerie à la maison !

Propos recueillis par Emmanuelle BONDUELLE

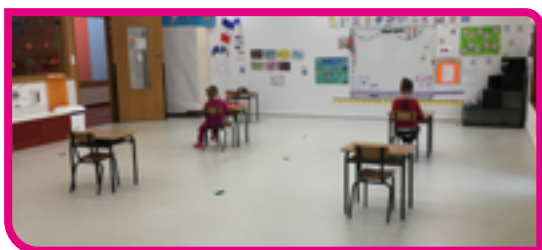
À l'école maternelle



L'année 2020 aura été suspendue aux exigences du virus. La vie de notre école s'est mise en pause le 6 mars 2020, après une jolie fête de carnaval durant laquelle princesses et super-héros se sont amusés. Un moment hors du temps où sourires, rires et confettis se mélangeaient.



Pendant le confinement l'école était fermée. Mais les enseignantes ont gardé des liens avec les familles grâce au blog, aux emails et aux appels. Parents, élèves et enseignantes s'échangeaient aussi des photos et des vidéos pour ne pas perdre ces liens importants. Nous avons organisé l'école à distance avec du travail à effectuer par nos élèves ainsi que des petits défis et des projets artistiques, tels que la « Grande Lessive », projet artistique mondial auquel nous nous sommes inscrits. Une photo de classe spéciale confinement a été conçue car il a été impossible de réaliser notre traditionnelle photo en présentiel.



À la réouverture des écoles au mois de mai, avec l'accord et la collaboration de la mairie, nous avons mis en place un protocole sanitaire nous permettant d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. Une école bien différente a réouvert ses portes : peu d'élèves étaient présents, meubles et matériel ont dû être rangés pour libérer de l'espace et permettre de respecter les règles sanitaires et de distanciation.



Au mois de juin, nous avons pu revoir presque tous nos élèves avant les vacances d'été.

A la rentrée de septembre, le protocole sanitaire s'est allégé. La vie de classe est quasiment redevenue normale et nous avons apprécié ces instants si précieux d'être tous ensemble à l'école. Nous ne connaissons pas la suite... Mais nous essayons de mettre tout en oeuvre pour conserver tous ces beaux moments avec nos élèves.



Nous avons eu la visite de Saint Nicolas, il nous a fait coucou à travers la baie vitrée !

Une rentrée scolaire un peu particulière...



Comme chaque année, le mois de septembre marque le début d'une nouvelle année scolaire. La rentrée des classes, tant attendue par certains (et tant redoutée par d'autres...) s'est déroulée sereinement, malgré les nouvelles modalités d'accueil imposées par le protocole sanitaire. Les élèves, quant à eux, ont aisément intégré les nouvelles règles d'hygiène, qui font désormais partie de leur quotidien. Pour le reste, il est difficile de se projeter dans cette année pleine d'incertitudes...

Ils n'ont pas pu visiter l'Amérique mais envisagent de repartir un jour, moins longtemps néanmoins. Nous nous ferons un grand plaisir de les suivre à nouveau. Affaire à suivre...



Projet « tour du monde »

En juin 2019, la famille Bouchaala (Nassim le papa, Jessica la maman, Naïm 9 ans et Neyes 7 ans) nous a fait part de son projet de faire le tour du monde pendant une année. Les quatre classes de l'école élémentaire ont suivi cette famille durant son périple. Nous avons partagé avec elle son quotidien, nous avons appris beaucoup de choses à travers ce voyage : les drapeaux, les continents, les coutumes, l'architecture, les animaux, des poèmes, des chants, des arts visuels, des lectures, des défis.

La famille a visité huit pays et a parcouru 22 000 km : la Chine, le Vietnam, le Laos, la Thaïlande, l'Indonésie, l'Australie, la Nouvelle Calédonie et la Nouvelle Zélande. En raison de la crise sanitaire, ils sont restés et ont fini leur aventure en Nouvelle Zélande pendant plusieurs mois. Les enfants ont intégré une école locale où ils ont appris à vivre comme eux. À son retour en France, au mois de septembre, nous avons pu les rencontrer pour leur poser toutes nos questions. À cette occasion, Naïm et Neyes nous ont offert une danse « maorie » de Nouvelle Zélande qu'ils ont apprise à l'école : un Haka.

L'école à la maison

Durant le confinement, il a fallu modifier intégralement notre manière d'enseigner. En quelques jours, les enseignants ont dû trouver le moyen de faire travailler leurs élèves à distance. Le site internet de l'école a permis aux élèves de l'école élémentaire de poursuivre leur scolarité, tout en restant à la maison. Cet espace numérique de travail était alimenté par les enseignants, qui publiaient quotidiennement leurs cours, leurs exercices et des liens vers des vidéos et des supports pédagogiques adaptés. Des défis artistiques ont également été proposés chaque semaine, pour dynamiser ce travail à distance. Pour certains, le lien a également été maintenu par téléphone, par courrier, par mail ou par vidéo à distance.

Cette méthode de travail inédite a incontestablement rendu les élèves plus autonomes, malgré les difficultés rencontrées par certains (réseaux saturés, nécessité d'imprimer plusieurs documents à la maison). À l'issue de ce premier confinement, les élèves ont pu revenir progressivement à l'école, avec le sourire et le plaisir de se retrouver ! Le tout a été encadré par un protocole sanitaire strict, qu'il a fallu mettre en place très rapidement.

Cette forme de travail nous a permis de réaliser pleinement que l'école était indispensable au bon fonctionnement de notre société.

N'oublions pas de remercier les enseignants, qui ont su se réinventer durant ces longues semaines, pour maintenir le lien avec leurs élèves et les faire progresser dans leurs apprentissages. Merci également aux parents, qui ont donné de leur temps et de leur énergie, pour accompagner au mieux leur(s) enfant(s) durant cette période difficile, malgré leurs contraintes professionnelles et personnelles. Merci aussi à la commune, qui a tout mis en œuvre pour permettre aux élèves de revenir à l'école dès que possible, en adaptant la configuration des locaux. Saluons enfin la solidarité de certaines familles du village, qui ont proposé spontanément leur aide durant cette période si singulière.

Association «L'Île Aux Copains»

La situation sanitaire et les accueils périscolaires



Nos lieux d'accueils se veulent des espaces d'échanges, de bien-être, de rencontres et de plaisirs pour les enfants et les familles qui les sollicitent. C'est pourquoi, malgré la particularité du contexte sanitaire actuel, nos équipes travaillent tous les jours pour offrir à vos enfants une bulle de bien-être, dans laquelle ils peuvent évoluer en toute sécurité.

Nous nous appuyons sur une organisation des espaces, du temps, ainsi que sur des équipes sécurisantes pour les enfants et les parents. Nous avons mis en place une organisation limitant toute potentielle circulation du virus, tout en maintenant des activités de qualité permettant à toutes et à tous de s'épanouir. Les enfants et les adolescent(e)s peuvent choisir de jouer, de ne rien faire, de dialoguer, d'échanger ou de vivre une aventure collective avec d'autres. Au regard de la situation, les enfants sont heureux de venir dans nos accueils et l'expriment. Ils nous donnent la force de continuer à avancer, à repenser nos méthodes d'accueil et nos pratiques d'animation.

Les Mercredis Récréatifs

L'accueil de loisirs du mercredi est ouvert toute la journée depuis septembre 2018. Il a lieu en journée ou demi-journée, avec ou sans repas. Ces mercredis récréatifs se veulent un espace de découverte et de convivialité construit autour de trois mots clés : plaisir, respect et autonomie. Les enfants peuvent choisir de participer aux ateliers organisés (cuisine, bricolage créatif, musique...), proposer d'autres activités, jouer seuls, à plusieurs ou avec les animateurs. Des grandes sorties ou demi-journées sont très régulièrement proposées afin que les enfants puissent profiter de l'extérieur, jouer en plein air, être en contact avec la nature.



Le Service Jeunesse 11/17 ans

Notre équipe d'animateurs écoute, propose et organise avec les jeunes, des activités éducatives, sportives et culturelles toute l'année. Différents accueils (ACCUEIL ADOS, ADOS AFTER, ADOS WEEKS, ADOS'GO et ADOS SPORTS) sont proposés aux jeunes afin de les accompagner pour qu'ils trouvent leur place dans la vie en collectivité.

En fonction des mesures sanitaires, un programme original et adapté sera mis en place, afin de garder le lien avec les jeunes : il s'agit d'activités ludiques et d'échanges, à distance, via des plateformes vidéo.



Les événements

Depuis plusieurs années, nous organisons des événements avec les équipes et les enfants afin d'animer le territoire et rassembler les familles, tels que : Carnaval, Cinéma de plein air, Fiesta Djeun's, Fête Médiévale, Portes Ouvertes (Fête foraine d'antan), Halloween party, Fête de Noël et bien d'autres.

Nous espérons pouvoir vous proposer à nouveau en 2021 ces grands moments !

Les séjours

Pour offrir aux enfants des moments d'évasion enrichissants ! Ils pourront s'enrichir et grandir dans le cadre sécurisé d'un voyage organisé et encadré par du personnel qualifié et compétent. La brochure est disponible sur notre site Internet ou au secrétariat de l'association.

Enfin, toute l'équipe de l'Île Aux Copains souhaite vous dire MERCI pour votre confiance et que les conditions sanitaires exceptionnelles ne nous empêchent en rien de faire notre métier : ANIMER !

Pour nous suivre :

Site Internet : www.lileauxcopains.fr | Facebook : l'Île aux copains Habsheim
Secrétariat : 16 A rue des Celtes – 68510 Sierentz
Tél : 03 67 26 61 68.

Naissances

« À chaque enfant qui naît,
le monde recommence. »

Gilbert BÉCAUD



Cette année sont arrivés parmi nous :

Mia Maëlys COLOMBO	13 janvier 2020
Eléna SARACENO	6 mars 2020
Noémie Esther VAN ESBROECK	9 mars 2020
Alice Anne Josiane WOLF	16 mars 2020
Timéo WOLF	23 avril 2020
Emile Michel Aimé BOUCHINDOMME	12 mai 2020
Hilona RICHARD	1 juin 2020
Bastien Oliver Jean-Marc SCHWARTZMANN	12 juillet 2020
Mathilde Marie SAHL	22 juillet 2020
Jules ZINDY LONGO	25 juillet 2020
Cléa Josiane Garance BOULOT	4 août 2020
Mathis Sylvain Lancelot BOULOT	4 août 2020
Ayana DIALLO	6 août 2020
Mila Quynh-Anh SCHWEBELEN	11 août 2020
Sacha MARK	8 septembre 2020

Bienvenue parmi nous à tous les bébés nés en 2020 !
Félicitations aux heureux parents !

Grands anniversaires

Elles ont fêté leurs 85 ans

Mme Nicole RENGGER née le 29 novembre 1935
Mme Odile GROSSHANS née le 14 décembre 1935

Ils ont fêté leurs 80 ans

M. Georges WINTENBERGER né le 9 février 1940
M. Joseph KABA né le 19 février 1940
M. Pierre TORRE né le 14 mars 1940
M. Marc VERA né le 12 mai 1940
Mme Simone BILGER née le 22 mai 1940
M. Maurice HOLZER né le 17 juin 1940
Mme Enrica RUMA née le 4 novembre 1940
M. Jean GUIDO né le 24 novembre 1940

Nos félicitations à toutes et tous !

Mariages

« Ce n'est pas tellement le mariage qui est
merveilleux, c'est après. »

Henri SALVADOR



Noces de diamant



M. et Mme Maurice HOLZER le 31 septembre 1960

Noces d'or

50

M. et Mme Mostéfa KADI le 28 avril 1970
M. et Mme Francis MARTINEZ le 20 juin 1970
M. et Mme Robert ANDRIS le 26 juin 1970
M. et Mme Philippe ELGARD le 26 juin 1970
M. et Mme Michel CLAUDON le 31 juillet 1970
M. et Mme Gilbert FLEITH le 2 octobre 1970

Nos félicitations à toutes et tous !



Elise DE POORTER
et Michel BOUCHINDOMME
le 25 juillet 2020

Elodie GERUM
et Thomas BURGER
le 29 août 2020



Florence CHIFFLOT
et Michel BOBIN
le 3 octobre 2020

Décès

« Tu n'es plus là où tu étais, mais tu
es partout là où je suis. »

Victor HUGO



Nous ont quittés cette année :

Jean LANGER	11 février 2020
Olivier RENGGER	10 mars 2020
Marie-Thérèse HOFF	19 avril 2020
Robert ANDRIS	1 août 2020
Pierre STRUSS	2 août 2020
Gustave WELTZER	31 août 2020
Lucie GERUM	24 octobre 2020

Nos sincères condoléances à toutes les familles en deuil.



Emmanuelle WEISLINGER
et Grégory BINDER
le 30 décembre 2020



Toutes nos félicitations aux heureux mariés !

Fêtes, Vœux et Commémoration

Fête des Aînés - Janvier 2020

En janvier, les villageois de 65 ans et plus, ont partagé un bon déjeuner et ont dansé sur la musique de Vincent MENWEG.



Vœux du Maire - Janvier 2020

Les habitants ont été invités, en début d'année, à la cérémonie des vœux du maire. Fabian JORDAN, président de m2A, Thierry NICOLAS, conseiller communautaire de m2A et Christian FRANTZ, notre maire, ont prononcé un discours. La cérémonie a été animée par les chansons du Pierre Specker Band.



Fabian JORDAN



Christian FRANTZ



Thierry NICOLAS



Commémoration de la fin de la Grande Guerre - Novembre

Une gerbe a été déposée au monument aux Morts, et une minute de silence a été observée par le Maire et les Adjointes.



Soirée Contes du Sundgau



Fin août, quel plaisir de relancer la saison culturelle après des mois de mise à l'arrêt ! C'est une soirée Contes du Sundgau, animée par la compagnie NONIN, qui a été offerte aux habitants. La météo n'a pas permis cette rencontre

à la Vieille Tour, mais l'ambiance fut champêtre à la salle des fêtes ! Le public a pris place sur des bottes de paille, à bonne distance les uns des autres. Eclairage intime, malle pleine de secrets, l'atmosphère de la soirée fut mystérieuse.

Luc Gradoz le conteur, au jeu de scène habité, a donné vie aux personnages. Son acolyte, le pianiste Roland Cybil l'accompagnait au piano, improvisant une partition tantôt sombre, romantique, joyeuse, mystérieuse... La soirée a affiché complet, petits et grands ont été captivés !



Théâtre de l'Arlequin



En février, la troupe dietwilleroise a donné 5 représentations de la comédie en 2 actes de Jérôme DUBOIS « Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion ! ». Carton plein à chaque séance, des rires dans la salle et des sourires sur les visages à la sortie !



Filature Nomade

En raison de la crise sanitaire, les spectacles programmés en 2020 dans le cadre de notre partenariat «Filature Nomade», ont été malheureusement annulés :

Centaure, théâtre équestre, en mars
Les Amazones d'Afrique, musique du monde, en mai
Féminines, Théâtre, en novembre
Cirque de Noël en décembre

Mais des spectacles sont déjà programmés pour cette nouvelle année ! Nous vous en reparlerons, notamment dans nos prochains bulletins :

L'ÉCOLE DES MARIS

D'APRÈS Molière - MISE EN SCÈNE Luc Cerutti
Samedi 20 février 2021 - 20h durée 1H30
 pour tous dès 12 ans - à Dietwiller (*)

BALLETS EUROPÉENS AU XXI^e SIÈCLE

Ballet Preljocaj + Ballet de l'Opéra national de Lyon + Hessisches Staatsballett

Vendredi 12 mars 2021 - 20h - durée 2h à 2h30 entractes inclus - à la Filature (*)

VENAVI ou Pourquoi ma sœur ne va pas bien

Théâtre - pour tous dès 7 ans - durée 40 min
Samedi 17 avril 2021 - 20h - à Dietwiller (*)

(*) sauf annulation en raison du COVID

Renseignements et réservations :
 mairie de Dietwiller - 03 89 26 88 88

Les travaux

Piste cyclable entre Dietwiller et Eschentzwiller

Travaux de compétence m2A. La piste est partagée par les engins agricoles, les cycles et les piétons.



Abattage

Des arbres malades ou morts, pouvant devenir dangereux, sont coupés au ruisseau, au cimetière et route de Schliebach.



Salle des fêtes

Travaux d'agrandissement de la cuisine



Presbytère

Un plancher avec une isolation thermique est posé dans les combles.



Église

Des travaux de renforcement de la charpente de la nef sont effectués.



Écoles

Une estrade est posée dans la bibliothèque de l'école maternelle.
En mars, le personnel technique et d'entretien met en place le protocole sanitaire.



Places de parking

3 places de parking sont aménagées en bordure de la rue du Général de Gaulle

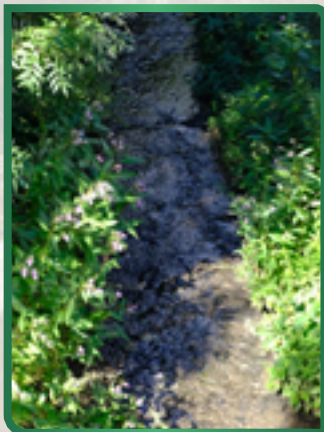


Circuit les collines de Dietwiller

Une table et des bancs sont posés au verger.



Le cours d'eau du Mühlbach, propriété et entretien



Le cours d'eau, dit du Mühlbach, vient de Landser, traverse Dietwiller pour s'infiltrer dans la nappe au niveau de la forêt de la Hardt. Certains riverains s'interrogent sur les règles et la législation qui le régissent, voici quelques éléments de réponse...

Fossé, cours d'eau, ru, ruisseau, rivière, fleuve... De quoi parle-t-on ici ?

Ces dénominations sont importantes, car en découle le régime juridique et le niveau de protection. La définition du cours d'eau est issue de la jurisprudence : « Constitue un cours d'eau, un écoulement d'eau courante dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant la majeure partie de l'année ».

Le fossé est, quant à lui, un écoulement créé par la main de l'homme et il a pour but d'évacuer les eaux pluviales ou de drainer des terres humides.

Le **Mühlbach** est classé comme un **cours d'eau** et à ce titre, protégé par la « loi sur l'eau ».

À qui appartient-il ?

Il s'agit d'un cours d'eau non domanial, c'est à dire qu'il **appartient aux « propriétaires riverains »**. L'article L.215-2 du Code de l'Environnement stipule : « Le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des personnes différentes, chacun d'eux est propriétaire de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire. » Par lit du cours d'eau, on entend uniquement le fond. En effet, l'eau et la faune aquatique sont des biens communs.

L'entretien du cours d'eau, en quoi ça consiste ?

L'entretien consiste essentiellement en la gestion raisonnée de la végétation et des embâcles* présents dans le lit du cours d'eau ou sur les berges.

Un élagage ou recépage de la végétation des rives est à effectuer régulièrement.** Les « coupes à blanc »*** de la végétation sont à proscrire, de même que l'arrachage d'arbres, car ils déstabilisent les berges. Pour ne pas créer d'embâcles supplémentaires, il faut retirer les déchets de coupe après recépage, fauchage et élagage.

Dans le lit du cours d'eau, seuls les gros embâcles, c'est à dire ceux qui empêchent l'eau de s'écouler, doivent être retirés. La plupart des petits embâcles constituent des caches propices au repos des poissons et à la vie aquatique et doivent donc être préservés.

Le débroussaillage doit être limité aux nécessités d'accès.

Le curage (à la pelle mécanique ou autre) du fond du cours d'eau est aujourd'hui interdit, sauf dans le cadre de procédures très particulières. En effet, il détruit durablement les fonctionnalités du cours d'eau (biologie, qualité...).

Enfin les enrochements de berges ne font pas partie de l'entretien. En reportant l'érosion naturelle des berges d'un cours d'eau sur l'aval, ils peuvent créer plus de dommages que d'avantages.

En bref, pour préserver la biodiversité, il vaut mieux en faire moins que trop.

Qui a la charge de l'entretien ?



Selon l'article L.215-14 du Code de l'Environnement, **l'entretien régulier du cours d'eau est à la charge du riverain** qui est « [...] tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique...»

L'entretien du cours d'eau peut être groupé : « Si le propriétaire ne s'acquitte pas de l'obligation d'entretien régulier (...), la commune, le groupement de communes ou le syndicat compétent, après une mise en demeure restée infructueuse à l'issue d'un délai déterminé (...), peut y pourvoir d'office à la charge de l'intéressé (...) » (Art. L215-16 du Code de l'Environnement)

L'Article L215-15 précise par ailleurs, que les collectivités territoriales, leurs groupements ou les syndicats mixtes peuvent prendre en charge des opérations groupées d'entretien régulier d'un cours d'eau (moyennant éventuellement une participation financière des riverains bénéficiaires). Ces opérations, engageant des fonds publics sur propriétés privées, doivent être au préalable déclarées « d'intérêt général ».

*embâcle : accumulation naturelle de matériaux apportés par l'eau
**recépage : coupe d'un arbre près de terre afin d'obtenir de nouvelles pousses

***coupe à blanc : coupe rase de la végétation

Les corridors écologiques

Les activités humaines, en se développant, détruisent et fragmentent les habitats naturels. Des solutions existent pour lutter contre l'érosion de la biodiversité, les corridors écologiques en sont une.

Préservation des réservoirs de biodiversité

Des mesures de protection sont prises pour les zones riches en faune et flore.

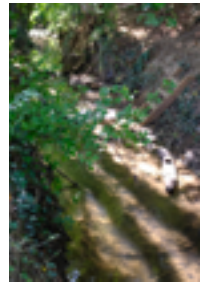
C'est le cas de **la forêt de la Hardt**. Cette forêt domaniale, poumon pour la région d'où l'on extrait du bois, est aussi une zone récréative avec de nombreuses voies cyclables. Les activités humaines doivent se faire dans le respect des règles de protection de la flore et la faune, notamment durant les périodes de reproduction. Ainsi, cette forêt classée ZNIEFF de type II (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), correspond à un grand ensemble naturel, offrant des potentialités biologiques importantes. La forêt de la Hardt est par ailleurs classée « Natura 2000 », pour sa richesse ornithologique (Zone de Protection Spéciale). Cette directive européenne a pour objectif de préserver les habitats des oiseaux.

Autre exemple: **le vallon humide du Bruebacherbächlein**, attenant à notre village. Ce vallon joue le rôle d'îlot de biodiversité, réunissant des étangs, une prairie permanente, une végétation arborée à base de vieux saules, aulnes et frênes, ainsi qu'une roselière. Même en l'absence d'espèces rares ou exceptionnelles, ces particularités biologiques et écologiques militent en faveur de la protection de ce type de site naturel, en forte régression dans le Sundgau.

Corridors écologiques

Une seconde réponse au morcellement des habitats, consiste à relier ces zones protégées entre elles. On parle de passages

ou corridors écologiques, ou encore de **trames vertes ou bleues**. Une trame verte comporte des arbres, des bosquets, des bandes enherbées ou des bords de chemin non labourés. Une trame bleue contient des cours d'eau et des zones humides. Ces corridors permettent les échanges de population et aussi leur adaptation à des modifications du milieu. L'application d'un principe de précaution et d'économie de moyens conduirait à conserver et améliorer les corridors existants et serait certainement moins couteux que de devoir en recréer.



Ruisseau du Mühlbach (trame bleue)

A Dietwiller, trames verte et bleue se superposent et empruntent le cours d'eau du Mühlbach, qui traverse le village. Il s'agit d'un corridor écologique de portée à la fois nationale et régionale, entre le Sundgau et la forêt de la Hardt.

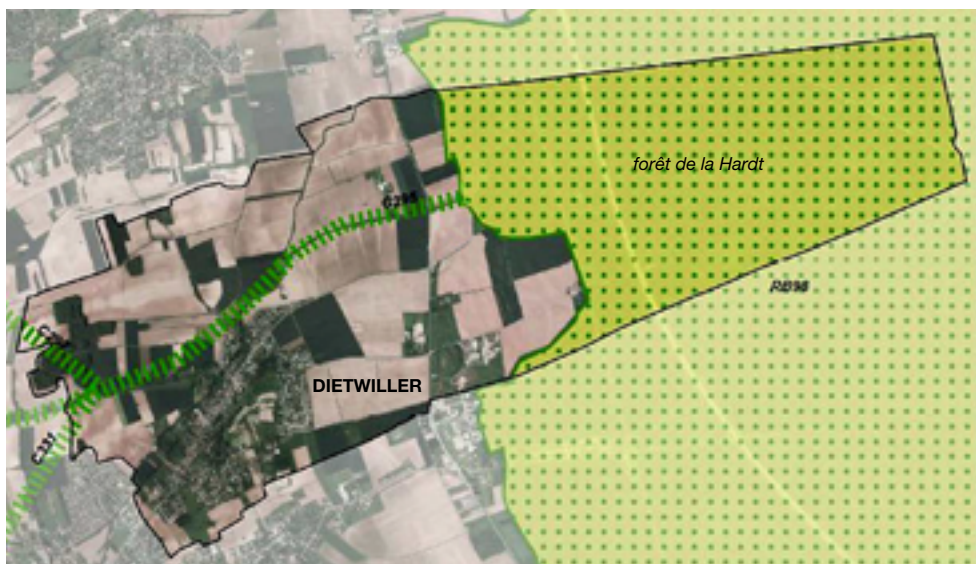


Chemin creux (trame verte)

Et dans nos jardins?

Voici des gestes simples pour préserver la biodiversité :

- Ne pas empêcher les hérissons de passer d'un jardin à l'autre par des clôtures complètement opaques, ou des grillages dans lesquels ils se coincent
- Laisser du sol sans couvert imperméable (sans béton ou macadam) pour laisser l'eau de pluie s'infiltrer sur place
- Tolérer qu'une taupe retourne un peu la pelouse
- Concevoir qu'une pelouse peut prendre plusieurs couleurs au cours de l'année, blanc avec les pâquerettes, mauve avec le bulbe rampant
- Economiser son temps et son énergie en tondant moins souvent, et en prenant le temps de regarder ce qui pousse
- Garder des tas de branches dans un coin du jardin, qui pourront abriter des insectes, un crapaud ou des orvets.



Carte des corridors écologiques à Dietwiller (depuis la forêt de la Hardt à l'Est, vers les collines du Sundgau à l'Ouest)

Saviez-vous que ?

1,8 Millions d'espèces dans le monde ont été identifiées à ce jour. Environ 16 000 nouvelles espèces (600 en France) sont découvertes tous les ans. Il resterait entre 8 et 12 millions d'espèces à découvrir, environ 600 ans de travail.
Source : Office Français de la Biodiversité

0 325 650 Mètres

|| Corridors écologiques

2020, l'année d'un virus

A l'heure qu'il est, nul ne sait vraiment ce qui se passera en 2021, mais 2020 marquera l'humanité pour longtemps !

Le coronavirus est arrivé de façon sournoise. Et d'un coup, en mars, c'est l'explosion, la catastrophe. Mulhouse est la ville de France où la situation est la plus critique : l'hôpital manque de lits, de soignants, de matériel médical, d'espace. Un hôpital de campagne est monté par les militaires. Les malades décèdent sans la présence de leurs proches et les services des pompes funèbres sont débordés.

La France est confinée. Les salles de spectacle sont fermées, les mariages sont interdits et les enterrements se font à la va-vite, sans famille, ni amis. Seuls sont autorisés les métiers et commerces essentiels. Il est interdit de sortir sans attestation.



La crise sanitaire à Dietwiller: moments forts de solidarité



Fabrication de **masques** en pénurie, puis obligatoires : on **trace**, on **coupe**, on **coud**, on **repass**e, on **distribue**.

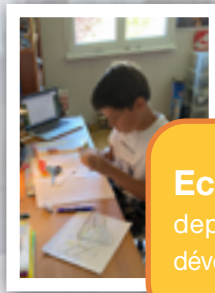


On veille sur les **personnes vulnérables** en leur faisant les **courses** ou en prenant des nouvelles par **téléphone**.



Les **enfants** des soignants des alentours sont pris en charge par **l'école** de Dietwiller.

Cellule de crise à la mairie, afin de mettre en place le protocole sanitaire avec les **enseignants** et le **personnel communal**.



Ecole et travail : tout se fait depuis la maison. C'est le développement du **télétravail**.



Les **sentiers** du village sont largement utilisés pour les sorties **d'une heure par jour**, jusqu'à **un kilomètre** autour du domicile.



Des **soignants**, appelés en renfort depuis tout le territoire français, ont été hébergés dans le village durant plusieurs mois.

Témoignages

Marie*, élève infirmière dietwilleroise

Réquisitionnée durant deux mois lors du premier confinement, Marie a intégré le service de réanimation de l'hôpital de Strasbourg.

Comment se passent les premiers jours ?

M : Les débuts sont très intenses et émotionnellement très difficiles : il y a énormément de patients à prendre en charge et les soins sont très impressionnants (appareillages, patients dans le coma, intubés....).

Comment vivez-vous cette période ?

M : Il faut continuer les cours à distance, passer les partiels.... Je suis épuisée. Mais je trouve l'énergie, grâce aux personnes nombreuses qui me soutiennent. C'est le positif. Les restaurateurs qui apportent à manger, la solidarité de la population, même éphémère et temporaire, sont des aides qui confortent le quotidien. A ce jour, je ne suis plus dans ce service. Mes collègues restés là-bas n'en peuvent plus. Fatigués après 15 ans de métier difficile, ils n'arrivent plus à recharger les batteries, les cartouches de recharges étant déjà utilisées.

Que pouvez-vous retirer de cette expérience ?

M : Cette expérience très forte et enrichissante m'a marquée. En choisissant ce métier, je n'avais pas conscience de ma responsabilité, ni du don de soi qui me serait nécessaire. Si j'ai tenu, c'est grâce à une équipe très accueillante.

* Nous avons changé le nom, la jeune femme souhaitant rester anonyme.

Kevin, infirmier grenoblois, hébergé à Dietwiller

La Covid 19 a changé le cours de sa vie. Il devait partir à Tahiti mais a postulé au Centre Hospitalier de Mulhouse, sachant qu'il fallait des renforts.



Comment se passent les premiers jours ?

K : Les choses vont très vite. C'est ma première venue en Alsace. Je suis hébergé gracieusement dans un gîte à Dietwiller et très agréablement surpris par l'accueil chaleureux, la propreté et la diversité architecturale du village. A l'hôpital, je suis affecté au service de médecine interne Covid.

Comment vivez-vous cette époque ?

K : Mes collègues mulhousiens sont incroyablement bienveillants. Le soutien de l'équipe, soulagée par l'arrivée de soignants extérieurs, me porte énormément pour cet investissement très intense. Les cadres sont très à l'écoute et font tout pour que les choses se passent bien. Tout roule comme sur des roulettes. Je ressens de la gêne en voyant que, pour la population, tout tourne autour des soignants. Mais, ça fait chaud au coeur. Pourtant, je ne pense pas rester dans l'hôpital public qui me fait peur. Les soignants sont épuisés. Aujourd'hui, j'ai l'impression que c'est pire qu'avant.

Que pouvez-vous retirer de cette expérience ?

K : L'expérience fut pour moi très belle. Je ne m'y attendais pas du tout ! C'était très fort au niveau relationnel. J'ai le sentiment que ça n'aurait pas pu mieux se passer et je ne regrette pas du tout de ne pas être parti à Tahiti.

Depuis la Guyane où je suis affecté à un service anti Covid en pleine forêt amazonienne, je garde contact avec l'Alsace et Dietwiller, village magnifique, très au calme où l'on peut faire des marches sympas ! C'est top !

2020 restera pour moi une année de découverte de belles personnes.

Propos recueillis par Raymonde Seiler



Arrivée d'un malade à l'hôpital de Strasbourg

Aux Arbres Citoyens !

**Plantation d'arbres
le 19 décembre 2020**

Rue du général de Gaulle



2 ormes

Impasse des jardins



Une haie de vigne,
un cognassier et des
groseillers



La commune
de Dietwiller
et ses habitants
plantent des arbres.



Route de Schlierbach

Du lierre, un cerisier de haute tige, des chênes, des érables, des corniers et des alisiers



Opération « une naissance, un arbre »



Depuis 2009, un arbre fruitier qui grandit avec l'enfant est offert aux nouveaux bébés du village

Pourquoi la nuit sans lumière ?

Notre commune a fait le choix d'éteindre les candélabres du village, entre minuit et quatre heures trente du matin (arrêté du 15 mai 2018). Pourquoi le conseil municipal a-t-il fait ce choix ? Cet article va vous éclairer !

La nécessité des cycles

La vie de notre planète fonctionne par cycles. De la naissance à la mort, du printemps à l'hiver, du matin au soir. Les vies végétales, animales et humaines dépendent les unes des autres. Tous les cycles se nourrissent. C'est ainsi que la vie est possible. Sans biodiversité, elle se meurt.

Ainsi, la vie est nourrie autant par le jour que par la nuit.

Depuis cinquante ans, mais surtout ces vingt dernières années, les humains ont bouleversé cette alternance naturelle du jour et de la nuit, en développant l'éclairage extérieur. La quantité globale de lumière émise la nuit a ainsi augmenté de 94 % en vingt ans et ce, pour l'éclairage public uniquement. A cela s'ajoutent les enseignes lumineuses, les publicités, les vitrines éclairées, les parkings, etc.... La croissance lumineuse a altéré le rythme biologique d'alternance naturelle du jour et de la nuit, base sur laquelle le vivant évoluait depuis des milliards d'années.

La lumière artificielle : une pression sur le vivant

La lumière artificielle, émise la nuit, n'est pas sans conséquences sur les écosystèmes. Elle semble être une réelle pression, qui s'ajoute et se combine aux pollutions chimiques, à l'artificialisation, à la fragmentation des habitats, à la surexploitation, etc.... Le système proie-prédateur est modifié, les cycles de reproduction et les migrations de la faune sont perturbés, la biodiversité est mise à mal.

En raison d'un effet « d'îlots de chaleur », les arbres bourgeonnent plus tôt au printemps. La corrélation s'explique par le fait que la photopériode, perçue par les arbres situés dans ces zones éclairées, est modifiée par la présence importante d'éclairages extérieurs. L'étude réalisée par des chercheurs de l'université d'Exeter en Angleterre, montre que le bourgeonnement printanier est avancé de 7 jours. Cette avancée semble correspondre également à une augmentation de la température terrestre de 2°C. Or, l'accord de Paris, lors de la COP21, vise à ne pas dépasser cette augmentation de 2°C.

Sommeil et santé

Depuis 30 ans, la durée de sommeil diminue. Notre mode de vie s'est transformé : smartphones omniprésents, réseaux sociaux, horaires de travail atypiques, télétravail, travail le dimanche. Si l'éclairage n'est pas la seule raison du manque de sommeil, il reste un facteur dont il faut tenir compte. En effet, la rupture du rythme naturel d'alternance du jour et de la nuit sur notre horloge biologique, la trop grande quantité de lumière émise et le nombre de lumières intrusives, diminuent et perturbent nos heures de sommeil.

L'impact sur la santé étant important, il est urgent de prendre en compte les conséquences de cette pollution qu'est l'éclairage nocturne. L'INSV (Institut du Sommeil et de la Vigilance) a ouvert des centres du sommeil pour accueillir, sensibiliser et informer le public.

Les collectivités sensibilisées

De plus en plus, la gestion de l'éclairage nocturne devient une préoccupation pour les collectivités, notamment lors de l'élaboration des trames vertes et bleues (espaces verts permettant à la faune de se déplacer sans être arrêtée par des espaces urbains ou des routes - loi Grenelle II).

Bon nombre de collectivités décident aujourd'hui de prendre en considération la trop grande quantité de lumière diffusée et utilisée toute la nuit sans nécessité. La pollution lumineuse appelle à de nouveaux choix, liés à une solidarité écologique.

Les extinctions en milieu de nuit, adaptées et préparées, sont des mesures simples à prendre et parmi les plus efficaces, pour la réduction de nuisances lumineuses, de la consommation inutile d'énergie et de dépenses superflues.

Les nuits sans lumière se développent fortement, avec des résultats très positifs.

Un suivi des effets des leds par l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail) est entré dans le plan national «santé environnement». Le choix de luminaires respectueux de l'environnement nocturne (leds), avec une émission de lumière maîtrisée en terme d'orientation et de contenu spectral, est tout aussi nécessaire.

En 2009 est né en France, le label « Villes et Villages étoilés ». Lors de la 1ère édition, l'ANPCEN a labellisé 39 communes. La dernière édition en 2017 a recensé 574 communes. 12 000 communes pratiquant l'extinction nocturne sont actuellement identifiées.

Depuis 2016, les paysages nocturnes sont reconnus comme patrimoine commun de la Nation. Un arrêté d'extinction (entre 1h et 7h du matin) des façades, vitrines et bureaux non occupés est entré en vigueur en 2013.

Aujourd'hui, 80% des Français sont favorables aux extinctions en milieu de nuit. Ils étaient 48% en 2012. (Sondage OpinionWay-ANPCEN).

Les économies réalisées

Même si l'enjeu n'est pas avant tout économique, voici tout de même les chiffres concernant la consommation d'électricité pour l'éclairage de notre village. Depuis 2010, elle a diminué de moitié. Elle était en 2019 de 70 000 Kwh/an. L'économie est estimée à 8 400 €/an.

Nous pouvons tous agir. Avec des mesures simples, du bon sens et en révisant les usages individuels et collectifs de la lumière.

« La Vie a besoin de la Nuit, la Nuit a besoin de nous »

Sources ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes)
<https://www.anpcen.fr>

Des lotissements, pourquoi ?

Un peu d'histoire... et de politique d'aménagement du territoire.

Dans les années 50 et 60, la société française est marquée par le baby-boom, l'exode rural et un développement économique extraordinaire. C'est la période dite des « trente glorieuses ». Pour accompagner ce développement économique, l'Etat, qui jusqu'alors détenait seul la compétence « urbanisme », la délègue aux communes françaises en 1962.

Cette compétence, mal maîtrisée et diluée dans les 36 000 communes du pays, a pour conséquence une urbanisation importante dans les communes situées en frange des grandes villes. C'est le cas de Dietwiller, dont l'urbanisation est liée à la proximité des bassins d'emploi mulhousiens dès les années 60, et bâlois à partir des années 80.

Ainsi, Dietwiller, dont la communauté comportait entre 400 et 500 habitants du 19^e siècle aux années 50, compte plus de 1450 habitants de nos jours.

La part de zone urbanisée est passée, quant à elle, de 12 hectares dans les années 50, à 70 hectares aujourd'hui (hors zones situées autour de l'ancienne Route Nationale).

En ratio, cela signifie que nos arrières grands-parents consommaient 1 hectare pour une moyenne de 33 à 40 habitants. Cette valeur inclut leur outil de travail (les granges et autres bâtiments de ferme). En comparaison, en 2020, nous consommons en moyenne à Dietwiller, 1 hectare pour seulement 20 habitants.

Cette tendance à l'étalement est nationale et l'Etat, avec la loi ALUR en 2015, souhaite désormais mieux maîtriser la consommation d'espaces naturels et agricoles.



Dietwiller dans les années 50

Une obligation de densité à respecter



Habitat intermédiaire

A l'échelle de la région mulhousienne, les grandes orientations de la loi ALUR sont reprises dans un document d'urbanisme appelé SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale de la Région Mulhousienne). Pour notre village, ce dernier fixe le ratio de logements à respecter à 20 par hectare (soit environ 40 à 50 habitants par hectare). Dans le cas des 2 projets de lotissement en cours, il n'est donc pas possible de construire uniquement des logements individuels, car pour respecter le ratio de 20 logements à l'hectare, cela reviendrait à aménager uniquement des terrains de 3 à 4 ares maximum, déduction faite des espaces publics.

Enfin, il est bon de rappeler que le maire est tenu par les règles d'urbanisme votées par le conseil municipal. Si un projet de construction respecte ces règles, il ne peut pas légalement s'y opposer, et inversement. Un refus (ou un avis favorable non justifié) serait non seulement illégal, mais engagerait la responsabilité de la commune.

Si la commune n'a donc d'autre choix que de respecter ce principe de base fixé par la loi, elle peut néanmoins agir sur la qualité de l'urbanisme.

Que fait la commune pour accompagner l'obligation de densité dans notre urbanisation ?

- Elle organise l'aménagement des futurs nouveaux quartiers en s'appuyant sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation inscrites au PLU en 2019 : le règlement du PLU de Dietwiller limite la hauteur des immeubles. La commune a édicté des principes de liaisons piétonnes, de générosité des espaces publics ou d'écran paysager, et de type de logements à construire, imposés aux lotisseurs lors du Permis d'Aménager. Une diversité de logements, permettra de proposer plusieurs types de biens immobiliers, des appartements pour nos aînés ou pour nos jeunes, des maisons individuelles sur des terrains plus généreux. La commune propose aussi d'expérimenter l'habitat intermédiaire*, qui se prête bien aux villages.
- Elle exige de la part des aménageurs des « Règlements de zone ». Ils garantissent, en complément du PLU, une plus grande cohérence de l'architecture des futures constructions (réglementation plus poussée), une meilleure qualité architecturale et paysagère.
- Elle accompagne les lotisseurs dans leurs choix d'aménagement. Pour la première opération de lotissement en face du quartier du Roessberg, en concertation avec la commune, une partie du terrain sera destinée à une noue paysagère (large fossé destiné à recueillir les eaux pluviales) d'environ 170 mètres de longueur, plantée d'arbres fruitiers « haute tige » et d'espèces compatibles avec une ambiance de terre humide. Il s'agit de donner une identité à chaque futur quartier, en cohérence et en harmonie avec le lieu où il se trouve.

La qualité des réalisations sera bénéfique aux futurs habitants et à la commune.

* Définition de l'habitat intermédiaire :

Il s'agit d'une forme urbaine intermédiaire entre la maison individuelle et l'immeuble collectif. Il se caractérise principalement par un groupement de logements accolés et superposés avec des caractéristiques proches de l'habitat individuel : accès individualisé aux logements et espaces extérieurs privatifs généreux pour chaque logement. Il a l'avantage de proposer une densité légèrement supérieure à l'habitat individuel tout en étant original, novateur et en recherche du bien-être des habitants. (les premiers exemples sont nés à Fribourg en Brisgau).



Habitat intermédiaire

Le City et l'Aire de jeux



Nous étions tous impatients. La durée des travaux d'abord, puis le premier confinement... Enfin, petits et grands peuvent profiter du city (*) et de l'aire de jeux de la place du village. Le projet a été élaboré en collaboration avec les enseignants des écoles élémentaires et primaires. Les 2 structures sont à la disposition des 2 écoles et des habitants.

Au city

C'est un après-midi de juillet, il y fait chaud mais les arbres à proximité offrent de l'ombrage aux joueurs. Ils acceptent de répondre à quelques questions...

Aurore, 14 ans, d'Habsheim

« Je viens ici presque tous les jours. J'y reste une bonne partie de l'après-midi. Ça me permet de retrouver mes amis de Dietwiller et ça permet aussi de rencontrer des gens. Le grillage, c'est super pour récupérer la balle facilement et ne pas la perdre. Il manque juste des bancs pour se reposer. »

Baptiste, 15 ans, de Dietwiller

« C'est super ce city, car avant, à Dietwiller, on n'avait pas d'endroit pour faire du sport avec nos copains. L'été, je viens presque un jour sur deux. Et j'ai retrouvé des copains que je m'étais faits à l'école élémentaire et que j'avais perdus de vue. Si en plus il y avait une fontaine à eau, ce serait top ! »

Elias, 19 ans, de Landser

« Je viens avec mon siège pliant et ma bouteille d'eau et je reste presque toute l'après-midi. Je fais du handball en club et ici je fais du basket ou du foot. J'aime le revêtement du sol, car quand il a plu ce n'est pas glissant. J'ai fait connaissance avec des habitués du city. »

Matthieu, 15 ans, de Dietwiller

« Avant on allait les uns chez les autres, maintenant on peut donner rendez-vous à ses potes ici au city. C'est au centre du village donc c'est super pratique. Ce qui est cool c'est d'avoir 2 paniers de basket, un à hauteur normale pour les matchs et un à basse hauteur, sur lequel on peut s'entraîner à « dunker » (marquer un panier en s'accrochant à celui-ci avec la main). »

(*) city : vient de l'anglais « city stade » qui désigne un « stade de ville ». Dans le langage actuel c'est le simple terme de « city » qui est utilisé par ses utilisateurs pour nommer un terrain multisports, par les plus jeunes en particulier.

À l'aire de jeux



Il est 16h00, c'est la sortie des écoles. Alicia, 6 ans, s'amuse sur l'araignée. Sa maman l'attend à côté, avec son petit frère Sevan. « J'aime beaucoup grimper sur l'araignée » nous raconte Alicia, « et parfois y'a mes copains avec moi. J'aurais bien aimé aussi un toboggan ». Sa maman nous confie « Alicia y va tous les jours à la sortie de classe, elle a besoin de se défouler. Et le marronnier au milieu, c'est sympa : les enfants peuvent ramasser les marrons. »

Et des remarques à émettre ?

« Oui l'aire est un peu petite par moment, quand les enfants sont nombreux sur les jeux et un peu plus de jeux ça aurait été bien aussi. Mais l'aire à côté avec les tables de ping-pong c'est bien aussi, il faut des jeux pour tous les âges ».

Propos recueillis par Emmanuelle Bonduelle

Rappel : pour le respect de la tranquillité des habitants, les attroupements au city et à l'aire de jeux sont interdits entre 21h et 6h du matin (arrêté municipal du 17/06/2020)



Jérôme, notre facteur



Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

Jérôme PERRIN J'ai commencé lorsque j'étais étudiant. Entre 1992 et 1995, j'avais des contrats à la semaine. Comme cette occupation me plaisait, j'ai décidé d'en faire mon métier.

Depuis combien de temps êtes-vous facteur ?

J'ai commencé il y a 28 ans, en 1992. En 1995, j'ai été nommé à la poste de Habsheim. Je sillonne les rues de Dietwiller depuis 1997, cela fait donc 23 ans ! J'assure aussi la distribution d'une petite zone à Habsheim.

Comment se passe une journée de facteur ?

L'organisation d'une journée de travail est très précise. 8h15 : prise de service. Le facteur récupère le courrier de sa tournée et le trie jusqu'à 10h.

Le tri, comment ça marche ?

Le courrier, déjà trié par tournée (c'est-à-dire par facteur), arrive à la poste dans un grand bac sur roulettes. Chaque facteur a le sien, marqué de son numéro de tournée.

Chaque facteur a un grand casier, qu'il va utiliser pour trier le contenu du grand bac. Ce casier comporte des compartiments classés par rue. Chaque compartiment correspond à une boîte aux lettres, sur laquelle est noté le numéro de la maison. Trier, c'est tout un métier ! Au fil du temps, on acquiert de la dextérité.



Le grand casier de la tournée de Jérôme

Une fois le tri terminé, on sort les courriers de leurs compartiments pour les rassembler en 12 grosses liasses sous élastique. Comme il est impossible de tout mettre sur le scooter, on charge seulement un tiers du courrier. Le scooter reçoit également les paquets à livrer. Les deux autres tiers sont mis dans des sacs, déposés en voiture

postale dans deux relais. À Dietwiller, ces relais sont à la mairie et à la sortie du village. Le courrier est prêt à être distribué !

Je commence ma tournée au Rossberg, je remonte la rue du Général de Gaulle, en distribuant le côté droit et ses impasses. Au passage, je récupère le deuxième tiers au relais de la mairie. Arrivé à la sortie vers Landser, je distribue le côté gauche de la rue du Général de Gaulle et les différents quartiers qui s'y trouvent. Je finis par la Vallonne après avoir récupéré le troisième tiers dans le deuxième relais. Je ne m'occupe pas de la distribution sur la RN 66. Ma tournée se termine à 14h20. Le préposé ne peut pas quitter son travail avant la fin de l'horaire, même s'il finissait plus tôt (ce qui est quasi impossible).

Qu'avez-vous vécu de particulier depuis ces longues années ?

Avec le développement des commandes par internet, je livre de plus en plus de paquets. Le facteur ne livre pas Amazon, sauf Amazon prime.

Je connais, bien sûr, la plupart des habitants. Le passage du facteur est souvent un moment de détente, un instant où l'on peut parler et se confier, surtout lorsque l'on vit seul. Le facteur joue un rôle social important. J'ai vu naître et grandir bon nombre de résidents aujourd'hui adultes. Je vois la roue tourner. Je garde le souvenir de bon nombre de personnes décédées qui m'ont marqué pour diverses raisons. Je me souviens de Madame Pfliger, une dame centenaire qui voulait être la première à posséder un euro. Je lui ai donc procuré une pièce. Je me considère comme un facteur gâté, car je suis toujours bien accueilli.

Le facteur doit vivre avec la météo. Qu'il y ait deux mètres de neige ou du verglas, je distribue. Mieux vaut un bon froid qu'une fine pluie. La pluie est ce qu'il y a de plus désagréable.

À part votre métier, qu'aimez-vous faire dans la vie ?

Je fais du théâtre dans la troupe de Dietwiller depuis 20 ans. Mon premier rôle a été... Un rôle de facteur ! Je devais sortir un calendrier de ma sacoche mais... J'avais oublié d'y mettre le calendrier. Il a fallu improviser. J'aime être sur scène. Ce sont des moments de partage avec la troupe et le public, que j'aime faire rire.

J'aime aussi bricoler et jardiner. Je suis un peu « touche à tout ». Je fais de la sculpture sur polystyrène, bois, plâtre... J'ai fait de la poterie durant quelques années à Dietwiller, avec Monsieur Stoecklen qui savait transmettre sa passion. J'aime mettre en forme des bouddhas, des sumos, des totems, etc...

J'ai également une vie de famille. Je suis en couple avec Caroline depuis 20 ans. Nous avons deux enfants et vivons à Dietwiller depuis 4 ans.

Propos recueillis par Raymonde Seiler



Un totem et une lanterne chinoise, œuvres de Jérôme

Les Sapeurs-Pompiers

Chers Concitoyens,

L'année 2020 s'achève et c'est pour moi l'occasion de vous donner quelques informations concernant notre CPI (Centre de Première Intervention) intercommunal.



L'année a été très compliquée vu la situation sanitaire. Le fonctionnement du CPI a été chamboulé durant les confinements, les exercices et formations ont été annulés. Après le premier déconfinement, nous avons été autorisés à reprendre les formations et exercices mais dans la limite de 10 participants, formateur compris, ce qui a fortement changé la vie au sein de notre CPI. Depuis janvier, nous n'avons pas pu réunir l'ensemble de l'effectif.

Fin mai nous avons réceptionné notre nouveau FPTL (Fourgon Pompe Tonne Léger), il s'agit d'un véhicule d'occasion, mais plus récent et plus fonctionnel que le nôtre, nous l'avons acheté au CPI de Wintzenheim. Nous remercions le SIVU d'avoir voté l'achat de ce véhicule. Notre ancien FPTL a été revendu à un Corps de Sapeurs-Pompiers d'un village de Hongrie, par le biais de l'association

Pompiers Alsace Solidarité.

L'effectif de notre CPI est actuellement de 28 Sapeurs-Pompiers, nous avons totalisé à mi-novembre 2020, 99 interventions, 34 à Landser, 29 à Dietwiller, 23 à Schlierbach et 13 en complément du Centre de Secours de Magstatt (hors secteur communal).

Je tiens à remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers, le Commandant Honoraire François Hipper, responsable de notre section de Jeunes Sapeurs Pompiers, ainsi que son équipe de moniteurs, pour leur engagement et le travail fourni tout au long de l'année.

Je profite également de l'occasion pour lancer un appel à toute personne qui souhaiterait rejoindre notre CPI. N'hésitez pas, vous pouvez nous trouver tous les lundis soirs de 19h à 20h, à la caserne de Landser.

L'ensemble des sapeurs-pompiers vous adressent tous leurs vœux pour 2021.

Lieutenant MORILLON Alain
Chef de Corps



L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

La bonne entente entre les amicales de Dietwiller, Landser et Schlierbach nous a permis de commencer l'année en beauté avec la traditionnelle crémation des sapins de Noël à Schlierbach.

Cette collaboration entre les amicales doit nous amener, dans un proche avenir, à parfaire la cohésion entre nos membres et à faciliter l'organisation des manifestations dans nos 3 communes.

Nous avons tenu notre assemblée générale le 15 février 2020. Celle-ci m'a mandaté comme nouveau président, en remplacement de Virginie Behra qui a quitté la région pour raison professionnelle.

Avec la crise de la Covid, nous avons été contraints d'annuler notre repas « carpe-frites » prévu le 22 mars 2020 dans la salle des fêtes de la commune, afin de préserver nos habitués participants. La situation épidémique ne permet pas non plus aux 3 comités de célébrer la Sainte Barbe 2020, à notre grand regret.

En espérant tous vous retrouver lors de nos prochaines manifestations, dès que la situation sanitaire l'autorisera, l'ensemble des membres de l'amicale et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021.

Daniel Lejeune,
Sergent Honoraire
Président de l'amicale

L'horloge de l'église Saint-Nicolas

Le clocher de notre église abrite une magnifique horloge mécanique du 19^{ème} siècle qui a été construite par la firme horlogère Ungerer de Strasbourg. Installée dans notre église en 1896, elle a été en service jusqu'en 1998 soit un peu plus de 100 ans. Il fallait remonter des poids très lourds chaque semaine pour la faire fonctionner.

En plus de donner l'heure sur le cadran de la façade du clocher, l'horloge sonnait les quarts et les heures grâce aux 3 mouvements qui la composent : le mouvement horaire, le mouvement de la sonnerie des quarts et celui de la sonnerie des heures. Ces trois mouvements sont reliés entre eux par des rouages et des leviers.

Depuis 1998, une horloge électromécanique a pris la relève. L'horloge mécanique est toujours en place dans notre clocher. Elle est entretenue et maintenue en état de marche par Jean-Yves FELLMANN. Avec l'aide de Philippe TAMBERGER, également Dietwillerois, un remonte-poids automatique a été installé, pour permettre à l'horloge de fonctionner de façon continue.

Des visites guidées dans le clocher, notamment lors de la journée du Patrimoine en 2017, ont permis aux curieux et aux élèves de l'école élémentaire, de découvrir cette vieille horloge.

Des visites de l'horloge sont organisées sur demande, guidées par Jean-Yves FELLMANN

Renseignements à la mairie : 03 89 26 88 88





Le but de l'association Le Petit Atelier est de réunir les passionnés de scrapbooking, débutants ou confirmés, autour de différents types d'ateliers.

Nous nous retrouvons tous les 15 jours le jeudi soir, de 19h30 à 22h00, dans la petite salle au-dessus de la caserne des pompiers, place Allemands-du-Dropt.

Nos séances sont animées par des bénévoles, Rachel et Francine, qui proposent un thème d'atelier (modèle de page, mini-album, technique particulière, etc...). Tout membre peut proposer aussi un projet en atelier.

Chaque participant apporte son matériel : une protection de table, des ciseaux, de la colle, des photos, des papiers, de la déco et autres consommables...

Bien sûr, l'année dernière, il a été plus compliqué de nous réunir, entre la phase de confinement et la mise en place des réglementations sanitaires. Mais nous n'avons pas perdu espoir et avons eu la joie de nous retrouver, partager, rigoler, échanger et scraper bien-sûr, pendant une partie de l'automne.

Renseignements : Rachel Hell Meyer
Tél. : 06 82 93 60 01



Antoine BARINA, céramiste, collectionneur et galeriste passionné

Monsieur BARINA, pourriez-vous tout d'abord vous présenter ?



J'étais l'époux de l'artiste plasticienne Simone FRANCOIS. Nous avons élevé 4 enfants, je suis veuf depuis 6 ans. Je suis installé à Dietwiller depuis 40 ans. J'ai exercé le métier de conseiller principal à Pôle Emploi de Mulhouse (anciennement l'A.N.P.E.)

D'où vous vient cette passion pour la céramique ?

Adolescent, j'aimais le dessin et la peinture. Mais je cherchais davantage une matière pour créer des formes. J'avais besoin de manipuler, de toucher. La terre m'a convenu tout de suite car elle est malléable et agréable pour créer des formes, des objets du quotidien tels que des bols, des vases, des saladiers, etc...

La terre c'est la matière première de la céramique, c'est bien ça ?

Oui, la céramique regroupe 3 terres essentielles, la faïence, le grès et la porcelaine.

Vous avez donc opté pour cet art...

En 1970 j'étais en vacances à Annecy et je suis tombé en arrêt devant un vinaigrier en grès au sel dans une boutique, je l'ai acheté et j'ai pensé « c'est ça que je veux faire ». J'ai alors intégré la MJC Bel Air en cours du soir et j'y suis resté 2 ou 3 ans. J'ai appris le modelage de la terre, le tournage, l'émaillage et la cuisson.

Ensuite, avec des amis, nous avons démarré la Maison de la Céramique à Mulhouse et j'y suis resté pendant plus de 10 ans. J'ai participé à de nombreux montages d'expositions. La Maison de la Céramique a été remplacée ensuite par l'Institut Européen des Arts Céramiques de Guebwiller, dont j'ai été membre du bureau pendant 10 ans. J'ai travaillé au montage, à la surveillance d'expositions et à la vente.

Potier-céramiste, organisateur d'expositions, et collectionneur également ?

Oui tout à fait. Au cours de nombreuses expositions et de salons, mon épouse et moi avons commencé à collectionner des œuvres contemporaines en céramique et en verre.

Et aujourd'hui quelles sont vos activités autour de cette passion ?

Depuis 2 ans, je fais partie de l'association des céramophiles de France. Je continue à tourner la terre, par ailleurs, j'organise des stages Raku (pratique venue du Japon, de cuisson à basse température, à 900 degrés). Et puis, j'ai toujours pensé que j'allais avoir ma propre galerie à Mulhouse. Finalement, après le décès de mon épouse, c'est chez moi que j'ai décidé de créer cette galerie-maison, car le lieu s'y prête

parfaitement. Elle a été inaugurée en mars 2019. J'organise 7 expositions d'artistes céramistes et verriers par an.

Le plaisir pour vous de créer une œuvre, pouvez-vous nous le décrire ?

Ça commence par le malaxage de la terre, s'ensuit le tournage pour créer la forme, puis l'émaillage pour le décor. La cuisson Raku, dernière étape, est spectaculaire, ludique et imprévisible.



Et l'ouverture de cette galerie c'est tout autant de plaisir ?

Oui absolument ! C'est un vrai bonheur d'exposer la céramique et le verre contemporain dans ma galerie. Je suis le seul galeriste dans l'Est de la France à exposer des grands noms via mon réseau. C'est aussi une belle satisfaction d'être l'intermédiaire entre le créateur, l'amateur et le collectionneur, surtout quand la rencontre se conclut par l'acquisition d'une œuvre unique d'un artiste unique.

Chers Dietwillerois, n'hésitez pas à franchir la porte de ma galerie, vous y serez les bienvenus !

Propos recueillis par Emmanuelle Bonduelle

Galerie BARINA, 36 rue du Général de Gaulle
Ouverte les week-ends de 14h00 à 18h00
Et sur rendez-vous en semaine.
Tél. : 06 19 46 54 32
antoine@galerie-barina.com
www.galerie-barina.com



Un super début de saison 2019/2020 pour l'ASL

Notre début de saison se déroulait idéalement !



Cours de gymnastique Fitness et Bien-Être complets, comme jamais,



Cours de Yoga avec un nouveau professeur très apprécié,



Séances de poterie, avec un tour à poterie neuf,



Séances de sophrologie suivies par un public fidèle et assidu,



Club des Aînés passionnés et fidèles, rassemblés tous les jeudis,



Troupe de théâtre de l'Arlequin au sommet de son succès: 1200 spectateurs, record battu pour «Dépêche toi Bibiche on va rater l'avion» !

Et puis patatras au printemps...

Le virus et le confinement sont venus mettre toute cette dynamique sous cloche. Mais un véritable esprit de résistance et l'envie de tous ont permis de redémarrer toutes ces activités (sauf le Club des Aînés) dès le mois de septembre, avec la mise en place d'un protocole sanitaire pour chaque activité.

Et re patatras... Nouveau confinement à l'automne

L'avenir des activités est bien sûr lié à l'évolution de cette crise sanitaire. Mais les animateurs et responsables de l'association restent résolument motivés pour reprendre la marche en avant. Malheureusement, la saison théâtrale 2021 sera blanche : *«le choix de la raison a été plus fort que le choix du cœur : les loges resteront vides, les coulisses ne s'animeront pas et la scène ne revêtira pas ses décors»* (auteur inconnu). Difficile décision, mais avons-nous le choix ?

L'ASL de Dietwiller existe depuis 1977 et saura rebondir pour continuer à vous proposer des activités sportives et de détente. Seul le calendrier reste l'inconnue !

Renseignements :
Raymond GENELOT, Président
Tél. : 03 89 81 34 62



2020, une année pas comme les autres

L'année 2020 a donné un coup d'arrêt brutal aux répétitions et aux concerts de la Barcarolle. Une seule représentation a pu être donnée, le 19 janvier, en l'église St-Pierre de St Louis-Neuweg, devant un public nombreux et enthousiaste. Alors que notre traditionnelle soirée paëlla du 7 mars 2020 devait réunir 180 convives, le préfet du Haut-Rhin annonçait la veille l'interdiction de toute réunion publique de plus de 50 personnes. Il est aisé d'imaginer la suite. Je ne vais donc pas vous raconter la mise en veilleuse de toute l'activité publique de La Barcarolle.

L'histoire haute en couleurs de notre chef de chœur

Aussi, l'occasion qui m'est offerte est trop belle : je vais vous conter l'histoire rocambolesque d'un pilier de notre ensemble vocal, celle de l'arrivée en France de Mimo ILIEV, notre chef de chœur depuis 1994.



Le chef de chœur Mimo ILIEV (à droite), et le pianiste Joachim BAUMANN, juste avant un concert

Mimo est né en Bulgarie le 3 novembre 1956 à Stara Zagora, petite ville de province à 240 km de Sofia. Son père est chef d'orchestre à l'opéra de la ville, et sa mère, cantatrice. Il passe son enfance dans les coulisses de l'opéra, à jouer avec les baguettes en bois de son père. En 1970, la famille déménage à Plovdiv, ville située à 80 km de Stara Zagora. A l'âge de 14 ans, Mimo, baigné dans la musique dès sa plus tendre enfance, intègre le conservatoire de la ville. Il apprend à jouer du piano et du trombone à coulisse, qui deviendra son instrument de prédilection. En 1975, il fait son service militaire dans l'armée bulgare qui faisait partie du « Pacte de Varsovie » rassemblant toutes les armées des Pays de l'Est, communistes, sous le commandement de l'Union Soviétique. Le fusil remplacera le trombone à coulisse pendant ces 2 années sous les drapeaux.

En 1977, démobilisé, il passe et réussit le concours d'entrée à l'Académie de Musique et d'Art de la Danse de Plovdiv. En 1982, il décroche son diplôme de professeur de musique et de chant. Il intègre en 1981 l'Orchestre d'Opéra de Plovdiv en tant que tromboniste, en réussissant le très sélectif concours d'entrée. Il sera, à la même période, assistant metteur en scène à l'Opéra de Plovdiv pour certains grands spectacles, tels que Aïda de Verdi, ou Carmina Burana de Carl Orff.

1987 fut un tournant dans sa vie. Il décrocha la seule place attribuée à un élève bulgare de Plovdiv, à la prestigieuse école de mise en scène de Leningrad. Mais la section du Parti communiste de l'opéra estima qu'il ne la méritait pas ; sa famille était défavorablement considérée par le parti parce que certains de ses membres habitaient à l'étranger, et un oncle était pasteur protestant en Bulgarie. Mimo en fut profondément révolté, au point de vouloir quitter le pays et franchir le « rideau de fer ». L'année suivante, l'Orchestre de l'Opéra de Plovdiv est invité à Paris pour interpréter La Bohème de Puccini. La cinquantaine de musiciens est étroitement surveillée par un commissaire politique du KGB bulgare et 15 membres de l'orchestre sont inscrits au parti communiste. Mimo décida, avec l'aide d'un cousin venu de Suisse, de fausser compagnie à la troupe. Interpelé par le commissaire politique qui surveille les va-et-vient à l'hôtel, Mimo prétendit vouloir aller acheter du pain. La troupe de musiciens devant pourvoir elle-même à son propre ravitaillement, l'homme lui indiqua, sans se méfier, la boulangerie la plus proche. Les mains dans les poches, muni de son seul permis de conduire bulgare et de ses diplômes qu'il avait préalablement cachés dans la doublure de sa boîte à trombone, il s'en alla. Son cousin le fit monter dans un taxi pour rejoindre ensuite sa voiture immatriculée en Suisse, stationnée loin de l'hôtel. Ils atteignirent Saint-Louis le lendemain. Son cousin, alors âgé de 50 ans, exerçait la médecine en Suisse. Il avait quitté clandestinement la Bulgarie en 1968 en passant par la Yougoslavie et l'Italie. Ayant obtenu l'asile politique en Suisse, il espéra l'obtenir aussi pour Mimo. Les autorités suisses la lui refusèrent au motif qu'il se trouvait dans un pays libre, démocratique, La France.

C'est ainsi que Mimo a refait sa vie en France, parmi nous, sans ses parents, restés en Bulgarie. Mais ceci est une autre histoire, pas banale non plus, que je me ferai une joie de vous conter à la prochaine occasion.

Michel ARDIZIO,
Président



Théâtre Philippopolis de Plovdiv (Bulgarie), ancien amphithéâtre romain



Opéra de Plovdiv, Bulgarie

Association de jumelage Dietwiller/Allemans Du Dropt



L'accueil des Allemanais reporté à 2021

L'année écoulée aura été une mauvaise année pour tous. Toutes nos activités ont été suspendues, crise COVID 19 oblige.

2020 devait être une année d'échanges au sein de l'association. Nous avons prévu d'accueillir nos amis d'Allemans du Dropt, commune du Lot et Garonne avec laquelle nous sommes jumelés depuis bientôt 30 ans. Avant le confinement, notre programme était établi pour leur venue et nous étions ravis de les compter parmi nous. Deux journées de visite étaient planifiées, l'une à Munster et l'autre à Ribeuville, avec une pause déjeuner, prévue dans ces 2 communes. Les soirées devaient avoir lieu dans notre village avec diverses animations sur place et nos amis de la musique de Ballersdorf. Malheureusement, nous avons été obligés de tout annuler. Nous remercions néanmoins toutes les familles d'accueil et nous espérons leur donner rendez-vous, lors du week-end de l'ascension 2021, pour accueillir nos amis. Nous maintiendrons le programme initial.

Un repas dominical à l'étude

Vu la conjoncture actuelle, la soirée de réveillon, que l'association organise tous les ans dans la salle des fêtes de Dietwiller, n'a pas eu lieu non plus. Mais pour 2021, nous allons sans doute vers un nouveau concept : celui d'un repas dominical. En effet, organiser le réveillon est devenu compliqué, car il est plus difficile de trouver du personnel et les frais d'organisation vont croissants.

Fête tricolore annulée

L'association de jumelage participe aussi tous les ans à la fête tricolore du 13 juillet, organisée par l'amicale des associations. Elle ne s'est pas tenue cette année. Cette annulation est liée à la crise sanitaire, mais aussi aux travaux d'agrandissement de la cuisine de notre salle des fêtes.

Nous espérons pouvoir organiser toutes nos manifestations prévues en 2021 !

Le comité et moi-même vous souhaitons UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !

Jean-Jacques KEMPF, Président

Tél. : 06 08 52 98 29

Notre séjour à Allemans-du-Dropt en 2018



Accueil des Dietwillerois sous les Halles



Dîner dans la salle des fêtes



La troupe musicale de Ballersdorf



Rallye dans les rues



le Dropt

Association des Arboriculteurs de Dietwiller et Environs

Voilà 10 ans que notre association est née. Depuis le début, nous avons pour objectif de planter, entretenir et récolter des arbres fruitiers dans le respect de la nature. Une centaine de personnes a adhéré à l'association. Certains membres sont là depuis le début, d'autres l'ont quittée ou rejoint au cours de ces dernières années. Mais tout le monde en a retiré quelque chose.

Lorsque l'association a été créée, un terrain de 15 ares sans aucune plantation a été mis à sa disposition par la commune, pour être transformé en verger école.

Ce terrain se situe dans les champs non loin de la nouvelle piste cyclable qui relie Dietwiller à Habsheim. Les premiers arbres fruitiers ont donc été plantés il y a dix ans. Au fil des années, diverses plantations d'arbres fruitiers ou d'arbres composant une haie variée, sont venues étoffer les plantations initiales. Afin de favoriser la biodiversité et les insectes pollinisateurs, des îlots fleuris ont été semés. Des nichoirs et des poteaux perchoirs à rapaces ont également été placés, afin de protéger les arbres fruitiers des ravageurs (insectes, mulots...). L'utilisation d'un composteur pour recycler les déchets végétaux et d'un broyeur pour produire du paillis à partir des branchages issus des tailles des arbres, nous permet d'entretenir le verger de manière autonome.

À ce jour, l'association entretient donc, non seulement une cinquantaine d'arbres fruitiers au verger école de Dietwiller, mais taille aussi les arbres fruitiers rue du Ruisseau et s'occupe des vignes à l'entrée du village : taille, ébourgeonnage, palissage, éclaircissage, épamprage (on enlève les rameaux non fructifères sur le cep).

Nous avons aussi pris pour habitude de tenir un stand à la fête de l'abeille de Sierentz début septembre, ce qui nous permet de promouvoir nos activités, d'échanger avec les visiteurs et de trouver aussi de nouveaux adhérents.

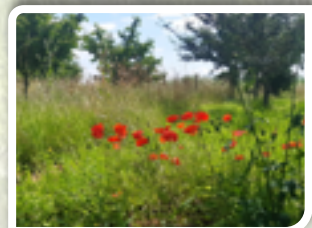
En 2020, pour la première fois, nous avons proposé une vente d'arbres fruitiers à l'ensemble du village. Un bon de commande a été déposé dans chaque boîte aux lettres de Dietwiller par des membres de l'association.

Si vous souhaitez bénéficier de cours de taille et d'entretien du verger, rejoignez-nous le samedi matin au verger école. Ces cours sont gratuits et ouverts à tous. Merci de consulter le planning sur notre site web ou via le bulletin municipal. Vous pouvez également nous rejoindre et soutenir nos actions en devenant adhérent (17 euros).

Contact : Bertrand PHISBIEN, Président
phisbien.b@wanadoo.fr
<https://arbo68440.monsite-orange.fr>



Entretien des vignes à l'entrée du village



Le verger école au printemps



Poteau perchoir à rapaces



Nichoir



Démonstration de taille de fructification



**En donnant votre sang,
vous pouvez sauver des vies !**



Tout le monde devrait avoir accès à des transfusions sanguines sécurisées au moment et à l'endroit voulus.

DATES DES PROCHAINES COLLECTES

Mercredi 28 avril 2021 à Landser
Mercredi 7 juillet 2021 à Dietwiller
Mercredi 15 septembre 2021 à Schlierbach

Contact : HÉLÈNE BENTZINGER – Tél. : 03 89 26 80 47
Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole :
www.ffdsb.org

AMICALE DES ASSOCIATIONS ET ASSOCIATION DE JUMELAGE

Monsieur Jean-Jacques KEMPF
67 rue de la Pierre Bleue - 68440 DIETWILLER
jean-jacques.kempf0051@orange.fr
Tél. : 06.08.52.98.29

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

Monsieur Raymond GENELOT
7 rue des Vignobles - 68440 SCHLIERBACH
raymond.genelot@orange.fr
Tél. : 03.89.81.34.62

VÉLO CLUB «LA TOUR»

Monsieur Jean-Paul LOTH
12 rue des Pâturages - 68440 DIETWILLER
Tél. : 03.89.81.48.28

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Monsieur Daniel LEJEUNE
lejeune.dan@wanadoo.fr
Tél. : 06.33.93.04.07

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Madame Hélène BENTZINGER
11 rue de la Pierre Bleue - 68440 DIETWILLER
lena.222@orange.fr
Tél. : 03.89.26.80.47

COMITÉ FRANÇAIS DE SECOURISME DU HAUT-RHIN

Monsieur Gauthier SPINDLER
Président intérimaire
100 avenue de Colmar - 68100 MULHOUSE
medea1956@hotmail.com

ANCALAGON

Monsieur Stéphane HOFFART
11 impasse des Églantines - 68440 DIETWILLER
Tél. : 06.21.43.50.24

ENSEMBLE VOCAL LA BARCAROLLE

Monsieur Michel ARDIZIO
14 rue de Dietwiller - 68400 RIEDISHEIM
ardiziomichel@evhr.net
Tél. : 03.89.65.01.59

ARBORICULTEURS DE DIETWILLER ET ENVIRONS

Monsieur Bertrand PHISBIEN
6 rue des Sept Clochers - 68440 DIETWILLER
phisbien.b@wanadoo.fr
Tél. : 06.85.74.81.49

ASSOCIATION LE PETIT ATELIER

Madame Rachel HELL MEYER
28 rue du Chêne Vert - 68440 DIETWILLER
asso-lepetitatelier@laposte.net
Tél. : 06.82.93.60.01

Bonjour à toutes et à tous,

Ces derniers temps, nous avons vécu une période compliquée. Cette crise sanitaire nous a tous fortement marqués moralement. Toutes nos pensées vont vers les personnes et familles ayant perdu un parent ou un ami. Plus que jamais nous devons rester attentionnés pour nos proches, nos aînés et les personnes seules ou isolées.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de la commune. Un grand merci à nos agents communaux et administratifs de la Mairie, à tout le personnel des écoles, à nos pompiers, infirmières et médecins, mais aussi à toutes les personnes et associations qui ont donné de leur temps pour œuvrer à l'amélioration des conditions.

Bienvenue aux nouveaux habitants de DIETWILLER. Village rural, où nous défendrons les particularités de notre campagne à laquelle nous sommes attachés et qui font partie de l'identité de ce bel endroit où l'on aime vivre.

Néanmoins, nous déplorons l'urbanisation d'une belle zone arborée au milieu de notre village, une réserve foncière qui aurait pu servir à un éventuel agrandissement du cimetière et à l'aménagement d'une aire de stationnement adapté. Autre bémol, le manque de soutien de la municipalité pour le développement de la zone d'activité et de ses entreprises, et ce, en prenant des décisions pouvant les impacter.

Bien que n'étant que trois, nous représentons tout de même 40 % des électeurs et regrettons de n'être consultés que pour approbation lors des conseils municipaux.

De nouveaux grands travaux sont discutés alors que les précédents, comme le presbytère ne sont pas terminés ou d'autres en projet (encore démontés et stockés) sans avenir prometteur. Le nouveau projet du Vieux-Moulin est important pour préserver notre patrimoine, mais vu le contexte actuel de crise sanitaire couplée à une crise économique nationale, nous pensons qu'il est opportun de freiner les dépenses et d'éviter des projets dispendieux.

«DIETWILLER AUTREMENT» reste à votre écoute et nous serons heureux de vous accueillir lors de nos réunions à venir pour discuter des sujets qui vous tiennent à cœur, mais aussi de les transmettre lors des conseils municipaux.

Que cette nouvelle année 2021 se présente pour vous sous les meilleurs auspices.
Bonheur et santé à vous et vos proches.

Les représentants de «DIETWILLER AUTREMENT»

Formalités

Liste électorale

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Depuis 2019, l'inscription se fait tout au long de l'année. Il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (en cas de déménagement,...). L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Les autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} juillet 2015, toutes les autorisations d'urbanisme sont inscrites par le Syndicat de Communes de l'Île Napoléon à Sausheim.

Les procédures sont regroupées :

Les autorisations d'urbanisme sont regroupées en 4 catégories :

- Le permis de construire (construction ou changement de destination de tout ouvrage de plus de 20 m²)
- Le permis d'aménager
- Le permis de démolir
- La déclaration préalable (pour tout ouvrage inférieur à 20 m², piscines, panneaux solaires, fenêtres de toit, vérandas et pergolas, ravalement de façade, clôtures sur limite de propriété, division parcellaire, etc...).

LES DÉLAIS :

- 1 mois pour les déclarations préalables
- 2 mois pour les permis de construire de maisons individuelles et permis de démolir
- 3 mois pour les autres permis de construire

➤ Ces délais peuvent être prolongés de 1 à 2 mois pour consultation de services extérieurs.

- 4 mois pour les permis de construire dans le périmètre de protection d'un monument historique, à Dietwiller, dans un rayon de 500 m autour de la « Vieille Tour ».

RESPONSABILITÉ :

De nombreux éléments de la demande (par exemple la surface de plancher) deviennent déclaratifs, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus soumis à des contrôles préalables.

Enfin, lors de l'achèvement des travaux, le constructeur et son architecte sont tenus de certifier qu'ils ont bien respecté le permis. L'autorité responsable pourra contrôler la conformité des travaux et, le cas échéant, la contester dans un délai de 3 mois (prolongé de deux mois dans les secteurs protégés).

Les formulaires peuvent être retirés en mairie.



RECENSEMENT CITOYEN

Qui est recensé ?

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Pourquoi être recensé ?

Le recensement permet à l'administration de :

- convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Quelle est la procédure ?

Le recensement s'effectue à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire. Cette démarche peut également s'effectuer en ligne, pour certaines mairies, sur le site <https://www.service-public.fr>.

Les pièces à fournir

- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Le livret de famille

Et après ?

- 4 mois après s'être fait recenser, il est particulièrement utile au jeune de créer son compte sur www.majdc.fr, afin de télécharger sa convocation, changer la date de sa JDC lorsque celle-ci ne convient pas, localiser le lieu de la JDC et obtenir une attestation de participation.
- Environ un an après le recensement, le jeune sera convié à effectuer sa JDC.
- A l'issue de cette journée, il recevra un certificat individuel de participation, qui lui sera réclamé lors de toute inscription à un examen (CAP, BEP, baccalauréat...) ou concours (accès aux grandes écoles, à la fonction publique) soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.

Calendrier de vos démarches	
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½ (*)	4 mois après votre recensement, créez votre compte sur www.majdc.fr , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous serez convoqué à votre Journée défense et citoyenneté.
A 17-18 ans Jusqu'à 25 ans	Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens (bac, CAP, BEP), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25^{ème} anniversaire.

Plus d'informations sur :

- <http://www.majdc.fr>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>
- <https://www.defense.gouv.fr/jdc>
- Ou contactez votre [centre du service national](#).



L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !



Carte d'identité, Passeport

Pour obtenir un passeport ou une carte nationale d'identité dans le Haut-Rhin, vous devez déposer votre demande dans une des communes équipées d'une station de recueil.

Ces communes sont les suivantes :

Altkirch	03.89.40.00.04	Munster	03.89.77.32.98
Andolsheim	03.89.71.40.08	Neuf-Brisach	03.89.72.51.68
Cernay	03.89.75.57.10	Ribeauvillé	03.89.73.20.00
Colmar	03.89.20.68.68	Rixheim *	
Dannemarie	03.89.25.00.13	Rouffach	03.89.78.03.00
Ensisheim	03.89.83.32.12	Saint-Amarin	03.89.82.62.05
Ferrette	03.89.40.40.01	Saint-Louis	03.89.69.52.00
Guebwiller	03.89.76.80.61	Sainte-Marie-aux-Mines	03.89.58.33.60
Habsheim *		Sierentz	03.89.81.51.11
Huningue	03.89.69.17.80	Thann	03.89.38.53.00
Illzach *		Wintzenheim	03.89.30.22.15
Kaysersberg	03.89.78.11.11	Wittelsheim *	
Kingersheim *		Wittenheim *	
Masevaux	03.89.82.40.14		
Mulhouse *		* Prise de rendez-vous en ligne uniquement	

Les étapes de réalisation d'une demande de passeport ou de carte nationale d'identité :

- Faire une pré-demande sur le site internet <https://ants.gouv.fr>
 - Achat des timbres fiscaux en ligne sur le site internet <https://timbres.impots.gouv.fr> (uniquement en cas de perte ou de vol de la pièce d'identité, ou pour une première demande de passeport)
 - Prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'une station de recueil (voir liste ci-dessus) pour le dépôt du dossier **par le demandeur. S'il s'agit d'un mineur, il doit être accompagné par le représentant légal**
 - Prise de rendez-vous en ligne : www.mairie-dietwiller.fr ; macaron « **Mon Compte en ligne** » en bas de la page d'accueil
- Votre passeport ou votre carte nationale d'identité vous sera remis par la mairie où a été déposée la demande.

Liste des documents à fournir (originaux)

Pour un PASSEPORT - PREMIERE DEMANDE

Pour un mineur : Validité 5 ans	Pour un majeur : Validité 10 ans
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 photo récente (moins de 6 mois) sur fond gris clair ou bleu clair uniforme ➤ Carte Nationale d'Identité ou acte de naissance de moins de 3 mois ➤ 1 facture au nom des parents de moins d'un an (EDF, Eau, Impôts, Téléphone fixe,...) ➤ Carte Nationale d'Identité des parents, le cas échéant le jugement de divorce. ➤ Pour les moins de 15 ans : un timbre fiscal de 17 € ➤ Pour les plus de 15 ans : un timbre fiscal de 42 € 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 photo récente (moins de 6 mois) sur fond gris clair ou bleu clair uniforme ➤ Carte Nationale d'Identité ou acte de naissance de moins de 3 mois ➤ 1 facture de moins d'un an (EDF, Eau, Impôts, Téléphone fixe,...) ➤ Attestation de domicile ➤ Un timbre fiscal de 86 €

Pour un PASSEPORT - RENOUELEMENT

Pour un mineur : Validité 5 ans	Pour un majeur : Validité 10 ans
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 photo récente (moins de 6 mois) sur fond gris clair ou bleu clair uniforme ➤ Carte Nationale d'Identité ou acte de naissance de moins de 3 mois ➤ 1 facture au nom des parents de moins d'un an (EDF, Eau, Impôts, Téléphone fixe,...) ➤ Carte Nationale d'Identité des parents, le cas échéant le jugement de divorce. ➤ Pour les moins de 15 ans : un timbre fiscal de 17 € ➤ Pour les plus de 15 ans : un timbre fiscal de 42 € ➤ Ancien passeport 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 photo récente (moins de 6 mois) sur fond gris clair ou bleu clair uniforme ➤ Carte Nationale d'Identité ou acte de naissance de moins de 3 mois ➤ 1 facture de moins d'un an (EDF, Eau, Impôts, Téléphone fixe,...) ➤ Attestation de domicile ➤ Un timbre fiscal de 86 € ➤ Ancien passeport

Pour une CARTE NATIONALE D'IDENTITE - PREMIERE DEMANDE

Pour un mineur : Validité 10 ans	Pour un majeur : Validité 15 ans
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 photo récente (moins de 6 mois) sur fond gris clair ou bleu clair uniforme ➤ Acte de naissance de moins de 3 mois ➤ 1 facture au nom des parents de moins d'un an (EDF, Eau, Impôts, Téléphone fixe,...) ➤ Carte Nationale d'Identité des parents, le cas échéant le jugement de divorce. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 photo récente (moins de 6 mois) sur fond gris clair ou bleu clair uniforme ➤ Acte de naissance de moins de 3 mois ➤ 1 facture de moins d'un an (EDF, Eau, Impôts, Téléphone fixe,...) ➤ Attestation de domicile

Pour une CARTE NATIONALE D'IDENTITE - RENOUELEMENT

Pour un mineur : Validité 10 ans	Pour un majeur : Validité 15 ans
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 photo récente (moins de 6 mois) sur fond gris clair ou bleu clair uniforme ➤ 1 facture au nom des parents de moins d'un an (EDF, Eau, Impôts, Téléphone fixe,...) ➤ Carte Nationale d'Identité des parents, le cas échéant le jugement de divorce. ➤ Ancienne Carte Nationale d'Identité et acte de naissance de moins de 3 mois si périmée depuis plus de 2 ans ➤ En cas de perte ou de vol : un timbre fiscal de 25 € 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 photo récente (moins de 6 mois) sur fond gris clair ou bleu clair uniforme ➤ 1 facture de moins d'un an (EDF, Eau, Impôts, Téléphone fixe,...) ➤ Attestation de domicile ➤ Ancienne Carte Nationale d'Identité et acte de naissance de moins de 3 mois si périmée depuis plus de 2 ans ➤ En cas de perte ou de vol : un timbre fiscal de 25 €

PRODUITS DE LA FERME

« Le potager du Roessberg »
Légumes de saison – fraises
4 rue de la Prairie – 68440 Dietwiller
Renseignements, heures d'ouverture, commandes :
Elodie GERUM : 06.86.28.72.98

EXPLOITATION AGRICOLE EARL DU MUHLBACH

Vente directe : viande de veau de lait
17 rue du Général de Gaulle – 68440 Dietwiller
Renseignements et commande auprès de
Lionel HELFENSTEIN : 06.08.14.50.19

INSTITUT DE BEAUTÉ - ONGLERIE

« L'attirance »
10 A Impasse de Muhlbach – 68440 Dietwiller
Tél: 06.35.15.68.55

PAËLLA À EMPORTER

« La Buena Paëlla »
Place Allemans du Dropt – 68440 Dietwiller
le jeudi de 17h à 20h

ACTIVITÉS SPORTIVES, RÉCRÉATIVES ET DE LOISIRS

« Le Bois Doré » Centre équestre
Pascale REBISCHUNG
Route Nationale – 68440 Dietwiller

Centre équestre
Grégory BINDER
Route Nationale – 68440 Dietwiller

CARRELAGES

« RP Cérame »
9 Route Nationale – 68440 Dietwiller
Tél. : 03.89.36.42.63

TERRASSEMENT, CANALISATION, SUPPRESSION FOSSES SEPTIQUES, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR,...

JUD – LEPROTTI
7 rue des Vosges – 68440 Dietwiller
Tél. : 06.07.99.15.39

PIZZA ET TARTE FLAMBÉE À EMPORTER

« La Tour de Pizz' »
Place Allemans du Dropt – 68440 Dietwiller
Le mardi de 17h15 à 20h30

PAROISSE CATHOLIQUE

CONSEIL DE FABRIQUE
3 rue des Sept Clochers - 68440 DIETWILLER
Renseignements :
Elisabeth RETIERE : 03.89.26.87.62
ebretiere@orange.fr

ANIMATION DES CÉLÉBRATIONS CATHOLIQUES

CHORALE STE CÉCILE
3 route d'Eschentzwiller - 68440 Dietwiller
Renseignements :
Charles KREMPPER : 06.84.40.71.10
alpha166charly@gmail.com

**VOUS AVEZ UNE ENTREPRISE ET DÉSIREZ PARAÎTRE SUR CETTE PAGE ?
IL VOUS SUFFIT D'EN FAIRE LA DEMANDE EN MAIRIE.
NOUS RAJOUTERONS VOS COORDONNÉES SUR LA LISTE.
(SERVICE GRATUIT)**

ADMINISTRATION

MAIRIE DE DIETWILLER

42 rue du Général de Gaulle

Tél. : 03.89.26.88.88

www.mairie-dietwiller.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 13h30 à 19h

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h

Jeudi de 16h à 18h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Sous-Préfecture

2 place du Général de Gaulle - 68052 MULHOUSE

Tél. : 03.89.33.45.45

Syndicat de Communes Ile Napoléon

Service instructeur urbanisme

5 rue de l'Etang - 68390 Sausheim

Tél. : 03.89.56.69.71

M2A (Mulhouse Alsace Agglomération)

2 rue Pierre et Marie Curie - 68200 Mulhouse

Tél. 03.89.32.58.58

Centre des Impôts

SIP de Mulhouse

12 rue Coehorn - 68085 Mulhouse Cedex

SCOLARITÉ

Ecole Élémentaire Jacques Prévert

Directeur : M. François MURE

Place Allemans-du-Dropt - 68440 Dietwiller

Tél. : 03.89.26.88.84

Ecole Maternelle

Directrice : Mme Laurence BEURTHERET

Place Allemans-du-Dropt - 68440 Dietwiller

Tél. : 03.89.26.88.83

Collège Henri Ulrich

Rue du Cerf - 68440 Habsheim

Tél. : 03.89.54.12.22

Collège et Lycée Don Bosco (Institut Privé)

1 rue Don Bosco - 68440 Landser

Tél. : 03.89.83.31.03

ENFANCE

Accueil Périscolaire « L'Île aux Copains »

5 rue des Frères Hertzog - 68440 Habsheim

Tél. : 03.89.31.74.80

Accueil à Dietwiller

Tél. : 03.89.26.80.35

Multi - Accueil « Le Paradis des Enfants »

3 rue de l'Industrie - 68440 Habsheim

Tél. : 03.89.64.54.39

CULTES

Presbytère catholique

Paroisse Saint-Nicolas de Dietwiller

4 rue de l'Église - 68440 Landser

Tél. : 03.89.81.30.60

Presbytère protestant

37 Grand' Rue - 68170 Rixheim

Tél. : 03.89.54.22.23

URGENCES

Brigade de gendarmerie : 17

SAMU : 15

Pompiers : 18

Centre antipoison de Strasbourg : Tél. : 03.88.37.37.37

CENTRE MÉDICAL

46 rue Acklin - 68440 Landser

Médecins :

Dr Philippe ELGARD : Tél. : 03.89.81.40.55

Dr Hélène DE LATORRE : Tél. : 03.89.81.30.48

Dr Michelle MOSER : Tél. : 03.89.81.38.22

Infirmières : Cabinet de soins à domicile

Tél. : 03.89.81.32.47

Masseur Kinésithérapeute :

Mme Barbara WRONA

M. Jérôme COLOMBO

Tél. : 03.89.81.32.07

Dentiste :

Dr Mélanie RENCKER

Tél. : 03.89.81.40.40

Pharmacie BECK

Tél. : 03.89.81.35.34

SOCIAL

Centre médico-social

Assistante sociale :

33 rue du Rossignol - 68170 Rixheim

Tél. : 03.89.54.42.70

La Croisée des Services

APAMAD-APALIB'-Domicile Services Haute-Alsace

75 allée Gluck - BP 2147

68060 MULHOUSE CEDEX

Tél. : 03.89.32.78.78

Mobilité réduite

La commune met à disposition des personnes âgées ou handicapées un transport en commun le mardi matin pour effectuer leurs courses. *

Se renseigner auprès de la mairie

Tél. : 03.89.26.88.88

* Service suspendu pendant la crise sanitaire

DÉCHETS

Collecte des Ordures Ménagères

↳ Chaque VENDREDI (sortir les sacs la veille)

Collecte sélective (papier, carton, brique alimentaire...)

↳ Le MERCREDI les semaines impaires (sortir les sacs la veille)

Déchetterie Intercommunale - encombrants

Chemin de Bantzenheim - 68170 Rixheim

Tél. : 03.89.64.46.91

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

le samedi en continu de 9h à 18h

Plateforme de compostage

Groupe ROELLINGER

RD 201 68440 Dietwiller

Tél. : 03.89.26.83.50

Horaires d'ouvertures variables en fonction des saisons.

S'informer au numéro ci-dessus

